

la tribune

Des propos déprimants
(p.B-2)
Un éditorial de Jean Vigneault
Lennoxvan: carrosseries
pour camions (P.B-4)

Forum

Finance
Informations
générales

"...les Américains SONT ÉVACUÉS"

MONTREAL (PC) — J'appelai Claude Saint-Laurent à Montréal, l'adjoint au directeur de l'Information.

Je lui fis part de mes hésitations, de celles bien sûr du ministère des Affaires extérieures, du département d'Etat et de la Maison Blanche, reprenant avec plus ou moins de conviction les mêmes arguments que je lui servais hebdomadairement depuis presque deux mois. Après d'interminables monologues de part et d'autre, on convint de se retéléphoner. "Attendons la conférence Mac-Donald", dit-il.

Vers 8 heures, Saint-Laurent me retéléphona chez moi. La réaction des journalistes canadiens était telle que tôt ou tard, et plus tôt que tard, la nouvelle allait sortir ici ou au Canada. Flora n'avait encore rien dit aux journalistes, fallait s'attendre à tout. Nouveaux monologues, les mêmes arguments reviennent, puis nous concluons au compromis suivant. J'écrirais le texte dès maintenant, on préparerait les pages en conséquence, puis dans la nuit nous avisions à nouveau.

Je repris le chemin de Washington, jonglant avec une multitude de leads, pensant à ma femme Diane qui gardait elle aussi le secret sur toute cette affaire, depuis le début. "Tu ne vas pas publier?" me dit-elle avant de partir. Je ne sais pas, lui répondis-je, je ne pense pas être le seul journaliste dans le monde à connaître cette affaire.

Il m'a fallu deux heures pour écrire l'article. J'avais tenu un journal depuis le début de novembre sur la crise iranienne, notant parfois les commentaires de mes sources, soulignant ceux pour lesquels j'avais acquis deux confirmations, rayant d'un X les indices que je n'avais pu corroborer.

Le texte s'enchaînait bien. Je n'avais qu'une inquiétude, écrit ou pas les noms des diplomates américains dont j'étais sûr qu'ils avaient pris refuge à l'ambassade du Canada. Révéler leurs noms posait un risque capital qui m'angoissait. Si, en effet, je me trompais sur leur nombre exact ou encore leur identité alors que 49 diplomates et un homme d'affaires sont toujours détenus en otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran par les militants khoménistes, je risquais fort de compromettre leur sort. J'imaginai un militant parader à nouveau l'un des Américains dont j'avais écrit qu'il s'était enfui.

Je choisis donc de n'écrire qu'un groupe de diplomates qui se cachaient depuis le début de la crise des otages, le 4 novembre dernier, grâce à la fermeture de l'ambassade du Canada à Téhéran, avaient pu recouvrer leur liberté.

Il était 10 heures environ. J'entrepris de transmettre l'article par télex à Montréal, réclamant que le chef de pupitre, Gilles Pratte, soit le seul à pouvoir lire la copie. Nous n'avions pas encore pris la décision de publier. L'édition nationale était fermée. Il ne nous restait que quelques heures pour mettre une dernière main à la lettre, au-delà desquelles il eut fallu attendre celle de mercredi.

Saint-Laurent me téléphona. Je lui fis la lecture de l'article, on s'entendit sur le libellé d'un paragraphe

crucial à mes yeux, le troisième. "La Presse était au courant de cette opération depuis le 10 décembre dernier et choisit de ne pas en parler, à la requête du gouvernement canadien et des autorités américaines."

L'éditeur adjoint, Jean Sisto, intervint alors. Au lieu de dire "à la requête", il serait préférable d'écrire "à la suite d'explications fournies par le gouvernement canadien et les autorités américaines". Il voyait juste. Pas une seule fois au cours des deux derniers mois avait-il été question d'interdire à La Presse de publier les informations qu'elle détenait.

Nous n'avions conclu aucun contrat du genre "on vous donnera la primeur, une fois tous les otages libérés" ou encore "le premier ministre et le président eux-mêmes demandent de ne rien écrire". Non, rien de tout cela. Lorsque le 7 décembre 1979, l'ambassadeur du Canada à Washington me téléphona pour me parler de toute cette affaire, je lui dis sans hésiter que nous ne révélerions rien, étant convaincu alors qu'une telle nouvelle mettrait en danger la vie tant des otages américains que celle de nos diplomates.

Le 16 décembre à Montréal, Sisto, Saint-Laurent et moi passèrent des heures à discuter de l'affaire. Fallait-il ou non publier? Sisto hésitait et, sans trop de conviction, se fit systématiquement l'avocat du diable. Aux petites heures du matin, on se quitta.

J'avais en somme à prendre seul la décision finale. Rien de ce qu'ils m'avaient dit ne m'ébranla. Nous devions attendre, coûte que coûte. Un scoop ne vaut pas de mettre en péril des vies humaines, quel mérite y a-t-il à publier l'adresse de Ann Frank? Au moment d'écrire ces lignes, j'essaie de retracer le jour exact où j'eus la certitude que des Américains, étant parvenus à s'enfuir des

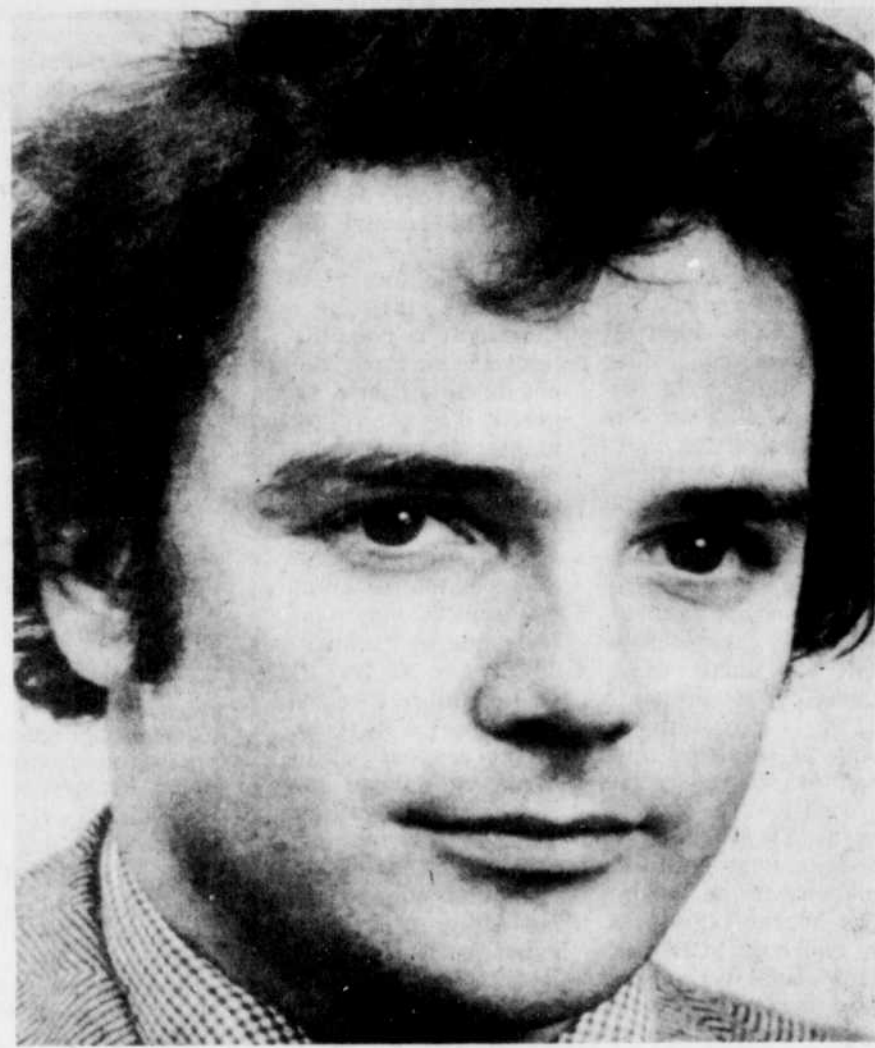
militants khoménistes, trouvèrent refuge à l'ambassade du Canada.

En triant mon journal, j'ai retrouvé une note qui me laisse encore perplexe. Elle remonte au début de novembre. Lors d'un briefing au département d'Etat, on parla de 72 diplomates. S'agissait-il d'une question ou d'une réponse? Je n'en sais trop rien.

Sous le chiffre 72, je notai la sous-traction suivante: "72 moins 13 libérés, il en reste donc 59. Les militants disent détenir 49 diplomates plus un homme d'affaires qu'ils arrêteront à son hôtel. Résultat: il en manque 10." Quelques jours plus tard, nouvelle soustraction.

Au lieu de 72, j'ai écrit 76 avec un point d'interrogation. 14 manquaient donc toujours à l'appel. Je me rendis à la bibliothèque de l'International Communication Agency, à deux pas de la Maison Blanche, y relire tous les New York Times, depuis le 4 novembre.

Assiégé par la presse et prisonnier du téléphone, le journaliste Jean Pelletier qui a sorti ce "scoop" mondial subit la rançon de la gloire



Au fil des découpages, les mêmes contradictions revenaient inexorablement. Puis vint l'éclair. Lors d'un briefing enuyant sur les suites de l'incendie qui ravagea l'ambassade des Etats-Unis à Islamabad, au Pakistan.

Hodding Carter remercia les pays amis qui donnèrent asile aux diplomates et à leurs familles qui y trouvèrent refuge au moment de l'attaque. J'acquis alors la certitude que la même situation dut sans doute se reproduire quelques semaines plus tôt, à Téhéran.

Je retournai à mon bureau puis, systématiquement, j'entrepris d'épuiser tous les contacts que je possédais à Washington, au Capitole, à la Maison-Blanche, au département d'Etat, dans des ambassades diverses, tout cela dans l'espoir de tomber miraculeusement sur une source sûre.

Mon hypothèse d'alors visait à expliquer l'absence apparente de sept diplomates qui, selon mon collègue Robert Pouliot, à Téhéran, auraient été démenagés. C'était l'époque où les militants parlaient de traduire en procès pour espionnage certains de leurs otages. Un fonctionnaire aux Nations unies m'avait confirmé l'information ajoutant que, de toute manière, il lui était impossible d'affirmer avec certitude qu'il y avait bel et bien 49 diplomates prisonniers des militants.

Au risque de décevoir les lecteurs, au tout début de décembre, j'eus à mon tour ma source mystérieuse dont je ne peux révéler que la nationalité: américaine. Pour les fins de ce récit, je l'appellerai "M.S.". Je la rencontrai tout à fait par hasard, à la suite d'une conférence de presse. Je lui servis mon hypothèse, émettant ce qui n'était pour moi que d'élémentaires déductions. M.S. fut d'abord perplexe et s'enquit de mes sources. Je lui confiai qu'elles étaient très rigoureuses et qu'au surplus tout ce qui m'intéressait de connaître c'était si elle en savait plus long sur le sort des "sept déplacés".

M. S. lança un juron qui commença par "Jesus", puis m'invita à la rencontrer plus tard en après-midi. Notre premier entretien fut fort bref. Elle me mit en garde de ne rien divulguer, puis corrigea certaines de mes hypothèses. Nous convenâmes alors d'un compromis. On communiqua ensemble au fil des jours. Les renseignements qu'elle me donnait ne devaient compléter que ce que j'apprenais ailleurs et, bien sûr, je ne devais rien écrire aussi longtemps qu'elle me l'interdirait formellement. J'acquiesçai.

Le 7 décembre, je décidai de communiquer avec l'ambassade du Canada pour leur livrer mes conclusions. Une heure plus tard, l'ambassadeur Peter Towe me téléphona. Il m'informa ni ne confirma rien de ce que j'avais déjà dit à l'un de ses collaborateurs plus tôt en matinée qui, du reste, avait adopté la même attitude que son patron. J'ai déjà révélé plus haut la conversation que j'eus avec Peter Towe.



Les six Américains secourus par l'ambassade canadienne à Téhéran sont rentrés hier aux USA par la base aérienne d'Andrews, près de Washington.

Lundi soir, 28 janvier 1980, Sisto Saint-Laurent et moi sommes convenus de publier. Flora MacDonald, contre l'avis de ses fonctionnaires, rapporta que Cyrus Vance lui avait téléphoné pour la remercier. Il s'agissait à nos yeux d'un grave faux pas. Pourquoi diable le Canada fermerait-il son ambassade, alors qu'elle était encore d'un secours capital au gouvernement américain? En disant cela, nous étions convaincus que le New York Times ou d'autres concluraient à la même chose que nous.

En outre, mon équation du début ne valait plus. Le Canada n'aurait rien dit de tout cela si tous les diplomates fugitifs et ses propres agents n'étaient pas maintenant en sécurité. Les dés étaient jetés. Mon article paraîtrait le lendemain.

Je fis un dernier coup de téléphone à l'ambassade du Canada. Nous publions demain, dis-je. Je tenais à vous prévenir. On se contenta de me répondre que le ministère n'avait aucun conseil à me donner.

TOUS LES RÉSEAUX

Mardi, 29 janvier, 9 heures du matin. A mon bureau, le téléphone ne cesse de sonner. J'écoute mes messages sur le répondeur automatique et, à mon grand effroi, j'apprends que tous les réseaux américains veulent que je le rappelle au plus tôt. A tout hasard.

C'est la BBC à Londres. L'interview ne dure que trois minutes. Lui succède celui de Paris. Pendant plus de 10 heures, le téléphone ne décroche pas.

Je quitte mon bureau pour aller à la salle de bain au bout du couloir. En revenant, j'aperçois une équipe de télévision filmant ma porte. Carl Bernstein, le héros du Watergate, m'invite à l'émission de fin de soirée intitulée "America Held Hostage". Il m'appelle Jean, je dois l'appeler Carl I.I.

Chez moi, Diane est tout aussi assiégée. On parvient à se tenir en contact. Elle me disait "Ca va?", moi lui répondant sans doute la même chose.

De New York, une radio locale me dit dès que je réponds que je suis "live" dans la métropole du monde.

On joue alors l'hymne national du Canada. Entre deux questions, les commerciaux se succèdent.

J'essaie péniblement de dresser une liste de ceux qui m'appellent. Au bout de 45 interviews radio, de journaux, de périodiques, j'arrête, incapable de tenir le compte. On veut tout savoir, bien sûr. Qui je suis, le nom de ma femme, de mon fils, où j'habite, etc. "Le monde sont fou", me disent-ils.

Vers les 10 heures du soir, je me rends à ABC. J'y retrouve Bernstein. "Un des meilleurs scoops depuis le Watergate", me lance-t-il, avant de me mitrailler de questions. Ses collègues viennent me féliciter. On m'apprend que je devrais loger à l'hôtel pour pouvoir participer à l'émission du matin. Diane est déçue, moi je suis un peu perdu.

Mercredi, 30 janvier. Les téléphones ne décrochent toujours pas. Je donnerais une fortune pour embaucher un secrétaire. En 11 heures, j'ai fait six entrevues télévisées et un nombre infini d'interviews radio. Je ne m'écoute plus parler. J'ai l'impression de jouer un rôle depuis 10 ans, les mêmes réponses me reviennent automatiquement.

Je veux parler à M.S. Elle me félicite, je lui dis de ne pas s'en faire. "Oh don't bother. all is safe, see you some day."

Après les offres d'entrevues, viennent les offres de livres, de films, d'articles dans Penthouse, de productions à Los Angeles avec Columbia Pictures. A ce sujet, je soupçonne ma sœur Andrée de me jouer un canular. Je rappelle les numéros qu'on m'a laissés, c'est bien celui de Columbia.

Carl Bernstein me conseille alors de me munir d'un agent, il m'invite à communiquer avec le sien, Esther Newberg, à New York. Je lui réfère alors tout. Un écrivain me propose une collaboration. On fait un livre en deux semaines. Ca ne va pas non?

Mais il me faut conclure. Dans 45 minutes, les six rescapés donnent une conférence de presse au département d'Etat. Que dire? Sans doute l'honneur le plus stupéfiant que l'on m'a fait depuis quatre jours, c'est de m'inviter au concert de mon premier collègue, le Collège de Montréal, d'où on me mit à la porte en 1964, m'accusant d'être "un monstre intellectuel". Un préfet de discipline avait découvert un livre de Jean-Paul Sartre dans mon pupitre. J'ai accepté d'assister au concert, même si je ne fais pas partie de l'élite de demain, la promotion de 1967, comme disaient ces bons messieurs de Saint-Sulpice.

Craignant une "fuite" TAYLOR fonce

OTTAWA (PC) — C'est parce qu'ils craignent que la présence de six diplomates américains ne fasse l'objet d'une fuite dans les médias, ou que les autorités iraniennes ne l'apprennent que le gouvernement canadien a décidé de mettre en branle les préparatifs en vue de la fuite des Américains et de la fermeture de l'ambassade.

Voilà ce qu'a révélé hier l'ambassadeur canadien en Iran, M. Ken Taylor, dans une conférence de presse au cours de laquelle il a souligné que le gouvernement savait que des journalistes avaient eu vent de la présence des "six invités" à l'ambassade.

Cependant, un appel anonyme le 19 janvier par un interlocuteur, qui ne semblait pas avoir d'accent arabe, et qui a demandé à parler à M. ou Mme Joseph Stafford, deux des diplomates américains cachés à l'ambassade, a mis le feu aux poudres. "Après cela, il nous semblait que tous les appels étaient menaçants", a indiqué M. Taylor aux journalistes.

Quatre jours après la prise de l'ambassade américaine, cinq diplomates, qui avaient réussi à échapper aux étudiants-révolutionnaires et qui avaient trouvé refuge dans une villa désaffectée, ont téléphoné à l'ambassade canadienne pour demander le droit d'asile. Ils s'y sont présentés deux jours plus tard en plein après-midi, profitant d'une surveillance moins étroite pendant la journée.

Le 22 novembre, soit douze jours après l'arrivée du groupe, un sixième diplomate américain, qui se cachait chez des amis, est arrivé à l'ambassade canadienne où il a été accueilli.

Grâce à "un système de codes à toute épreuve", l'ambassadeur Taylor a pu informer le gouvernement canadien de la présence de ceux qu'il appelait "ses invités". Il a loué leur courage devant ce qu'il a qualifié de "guerre des nerfs" alors qu'ils ne pouvaient sortir en aucun moment. Deux d'entre eux ont dû quitter leur abri, une des résidences de l'ambassade, parce que son propriétaire voulait la vendre. En aucun moment les Six Américains n'ont été réunis afin de ne pas attirer de soupçons sur leur présence.

L'ambassadeur Taylor a refusé systématiquement de répondre à toute question précise touchant des détails de la fuite des six Américains, qui portaient des épinglettes arborant le drapeau canadien au moment de quitter l'Iran, se refusant même à dire quel nom apparaissait sur leur passeport ou comment il leur avait obtenu des visas de sortie. "Il s'agit de secrets du métier", a-t-il noté laconiquement.



téléthon: 2 et 3 février 80.

ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE DU QUÉBEC (ESTRIE)

TELE 2

CHLT 163

CKTS 90

La page éditoriale

Des propos déprimants

Le premier ministre Lévesque n'a pas d'excuse pour justifier le langage abusif qu'il a servi mardi à des consuls invités en commentant la campagne électorale canadienne. Même si ses propos n'étaient destinés supposément qu'à des oreilles discrètes, M. Lévesque aurait dû décemment se modérer en sachant que ces personnalités pouvaient en retirer une bien piètre impression du chef politique du Québec.

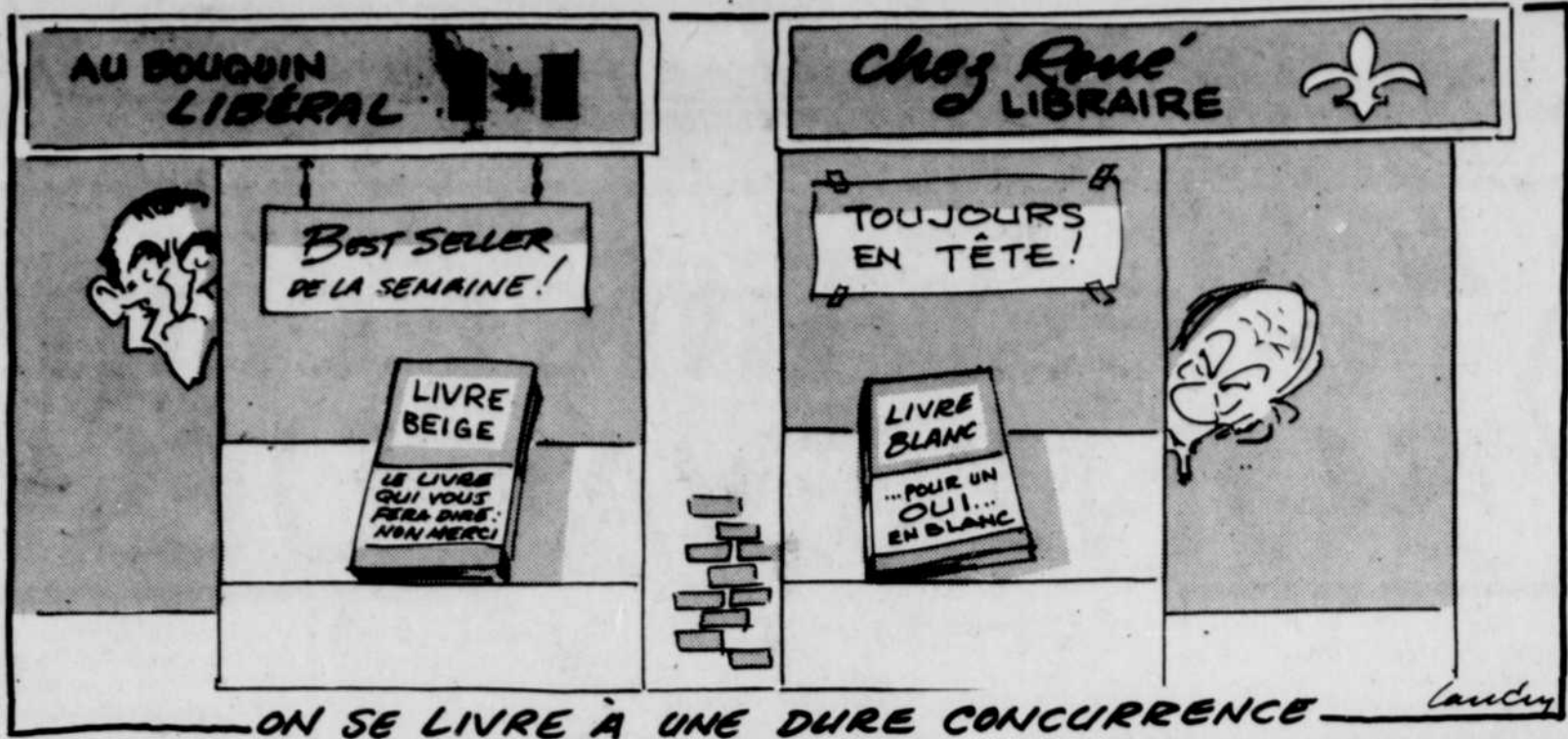
Que M. Lévesque juge à sa façon la campagne électorale en cours, qu'il formule même publiquement ses opinions ou ses sympathies, c'est concevable. Le premier ministre du Québec a autant le droit que Peter Lougheed ou Brian Peck-

ford d'afficher ses sympathies ou ses antipathies.

Cependant le privilège de s'exprimer, même entre quatre murs devant des personnalités politiques, ne confère pas à M. Lévesque le droit d'être grossier. Et s'il a vraiment qualifié de péripatéticienne l'attitude du parti libéral et utilisé les mots sournois et hypocrite pour décrire la campagne de M. Trudeau, il a outrepassé les limites de la décence.

M. Lévesque trouve l'élection fédérale déprimante. Des centaines de milliers de Québécois estiment qu'un premier ministre qui parle comme lui à une quarantaine de consuls est encore plus déprimant.

Jean Vigneault



BILLET

La lettre et l'esprit

Le retour à l'Écriture sainte comme source et nourriture de la vie chrétienne des croyants est, dans l'Eglise catholique, un des fruits de Vatican II.

On a assisté ces dernières années à un regain d'intérêt pour la Bible. La méfiance que ce livre avait inspirée à nos parents ou à nos grands-parents, à qui on allait souvent jusqu'à en interdire la lecture, de peur que d'évidentes difficultés du texte n'égarent quelques esprits mal préparés, a fait place à un enthousiasme qui, dans certains milieux, aurait avantage à être plus éclairé.

Pour s'être plongés sans préparation aucune dans la lecture de la Bible, certains chrétiens loin d'y puiser lumière et réconfort, y ont trouvé confusion et inquiétude. Il n'y a pas à s'en étonner, car quoi qu'on en dise, la Bible reste un livre difficile.

Nous ne sommes pas d'emblée à l'aise et familiers devant cet ensemble littéraire sacré constitué d'œuvres marquées par des époques et une culture dont nous sommes, il faut bien en convenir, fort éloignés par le temps, la géographie et la mentalité.

Certaines sectes, très actives dans notre milieu, veulent à tout reste nous attacher au mot-à-mot de l'Écriture et fustigent avec une ardeur souvent plus naïve que prudente ceux qui croient qu'une bonne intelligence du texte commande parfois de l'interpréter. Saint Paul ne disait-il pas déjà que "la lettre tue", mais que "l'esprit vivifie".

S'attacher à l'esprit de l'Écriture plutôt qu'à sa lettre manifeste souvent de la maturité et de la sagesse et n'est

pas toujours le signe, comme d'aucuns ont tendance à le soupçonner, de la médiocrité et du goût de la facilité qu'on prête volontiers à la génération actuelle.

Un seul exemple me suffira.

Dans l'Évangile selon saint Matthieu, Jésus ordonne: "Si ton pied ou ta main sont pour toi une occasion de péché, coupe-les et jette-les loin de toi... et si ton oeil est pour toi une occasion de péché, arrache-le et jette-le loin de toi." (Mt 18,8-9)

Telle est la lettre.

Les moralistes chrétiens, même les plus austères, ont vite compris qu'il y avait ici place pour l'interprétation. Dans cet ordre si étonnant du Maître, ils ont cherché l'esprit derrière la lettre. Et, ce faisant, ils ont discerné l'obligation faite au chrétien de discerner non seulement le mal, mais encore d'en fuir jusqu'à l'occasion, de s'abstenir non seulement du geste mauvais, mais d'en refréner même le désir ou la simple pensée.

Tel est l'esprit. Telles sont ses exigences.

Ce sont là, sans doute, des évidences. Est-il utile de les rappeler? Peut-être, puisque plusieurs semblent les oublier, eux dont le zèle farouche le céderait davantage au bon sens. Tant de sectes tombent dans le fanatisme et l'absurdité.

Lire prudemment "la lettre", en respectant courageusement "l'esprit", telle pourrait bien être la sagesse du chrétien qui ouvre l'Écriture et qui y cherche une inspiration pour sa vie.

Marie Gratton-Boucher

BAVASSERIES

Faites-la cette guerre!

Les dirigeants politiques me dévoient par leurs hésitations à peser sur le bouton des ogives nucléaires. La guerre est évidemment la seule solution pour redresser l'économie, éliminer quelques centaines de millions d'hommes qui de toute façon meurent de faim et qui n'ont pas eu la sagesse de déménager dans des capitales pacifistes comme Moscou et Washington qui ne sont jamais menacées de guerre. Un conflit nous fournirait aussi l'occasion de vérifier l'efficacité de ces armes qu'une publicité exagérée qualifie d'effrayantes. Personne n'a jamais prouvé que les investissements à coups de milliards en armements étaient rentables. Il est grandement temps qu'une société qui se veut organisée contrôle le sérieux de ses dépenses.

Ces grands politiciens ne sont que des peureux qui n'oseraient jamais prendre une mitrailleuse, torturer un ennemi: de vraies femelles! Ils désirent tous la guerre, mais sont trop gênés pour prendre

l'initiative. Il y a pourtant des millions de chômeurs qui ne demanderaient pas mieux que d'avoir un emploi. Quant aux pays du Tiers-Monde, ils auraient enfin la certitude qu'Américains et Soviétiques se penchent sur leur mort, ou plutôt sur leur sort.

Avez-vous également songé que c'est grâce à la guerre que l'humanité s'est débarrassée d'Hitler, d'Idi Amin et d'autres leaders aux visées trop expansionnistes? La guerre élimine les parasites.

Il faudrait toutefois faire vite avant que les soldats n'obtiennent le droit de grève. Ce serait trop bête que les militaires en réclamant la sécurité à vie dans l'armée, fassent mourir la guerre. Ou qu'ils rétrécissent les limites de la confrontation en acceptant de tuer seulement sur ordre des chefs ou en refusant de tirer sur des civils. La guerre, c'est notre salut, notre façon d'écraser le communisme et le mal. Allons, un peu de patriotisme! Gaspard Blanchard

OPINION LIBRE

Les centres d'aide aux victimes de viol: un recours vital

M. Denis Lazure
Ministre des affaires sociales

Les membres du Comité de la condition féminine du Parti québécois de l'Estrie ont été d'abord étonnés puis profondément humiliés de ce que vous ayez utilisé les médias de diffusion de l'information vers la mi-décembre dernier, pour discréditer les gestionnaires des Centres d'aide aux victimes de viol, en les déclarant incompétentes en matière d'administration financière. Nous considérons maintenant, et après enquête, que par ce procédé sommaire et expéditif, vous avez réussi à vous décharger de vos responsabilités sans vous aliéner l'opinion publique, toujours sensible aux questions d'argent et disposée à vilipender les dilapidateurs.

Par la présente, nous tenons donc à rétablir les faits aux yeux de la population, et nous espérons que les médias (La Tribune, La Presse, Le Soleil et Le Devoir) voudront bien nous accorder le même privilège qu'à vous, en publiant nos commentaires afin de permettre à la population d'évaluer elle-même la situation.

Avant même d'aborder la question de la soi-disant dilapidation des fonds, il nous apparaît fondamental de nous interroger sur le bien-fondé de l'existence des Centres d'aide aux victimes de viol. Les victimes de viol sont des femmes, mineures ou adultes, mariées ou non et qui font partie de la "jeunesse" ou qui sont rattachées à une "famille". Or le M.A.S. (Ministère des affaires sociales) est constitué, entre autres, d'une structure particulière, les Centres de services sociaux (CSS), qui sont censés répondre aux besoins des familles, assurer la protection de la jeunesse et aussi celle des personnes âgées. Les CSS devraient, en principe et à titre d'exemple, répondre aux besoins des adolescentes violées qui sont, en fait, des enfants maltraités. Or, bien que toute femme, mariée ou non, âgée ou jeune, fasse partie de la société, les CSS sont, à l'heure actuelle, inefficaces à répondre à leurs besoins quand elles sont agressées par des violeurs. C'est dire que les CSS ne répondent pas aux besoins de 50% de la population dans une situation d'agression bien identifiée, celle du cas de

viol, laquelle est pourtant reconnue comme l'agression la plus fréquente à l'heure actuelle. L'inefficacité des CSS est à ce point notoire que le MAS lui-même a favorisé le développement d'une structure parallèle et complémentaire: les Centres d'aide aux victimes de viol, en leur accordant, à un moment donné de leur histoire, un soutien financier.

Notre première critique porte donc sur le fait que les structures sociales mises en place actuellement ne répondent pas aux besoins des femmes puisqu'elles sont obligées de pourvoir elles-mêmes à la mise en place de structures sociales complémentaires, et en dépit du fait que leurs impôts servent à financer la bureaucratie actuelle du MAS.

Si les CSS sont incapables à remplir leur fonction, c'est précisément parce qu'il s'agit d'un appareil bureaucratique. Pour apprécier cette dimension, il n'est que d'envisager le fonctionnement parallèle des CSS et des Centres d'aide. Dans les CSS, l'urgence (un appel de nuit, dans le cas d'enfants maltraités, par exemple) ne fait pas partie de la tâche qui est limitée à 32 h 1/2 par semaine pour un salaire d'environ \$15,000 pour une travailleuse sociale et de \$30,000 pour un cadre. Pour tout déplacement en dehors des heures régulières, le cadre ou le travailleur social est indemnisé sur la base de son salaire horaire avec en sus une indemnité de \$1,00 net de l'heure. Par ailleurs, s'il y a obligation de recevoir les appels d'urgence au CSS, il n'y a pas celle de se déplacer. A cause de réticences syndicales face aux heures supplémentaires, on conçoit mal qu'un travailleur social ou un cadre puisse consacrer une partie de sa nuit, sinon toute sa nuit, à une femme violée et en état de choc. Les CSS ne sont pas conçus pour l'intervention prolongée.

Les Centres d'aide aux victimes de viol, par contre, fonctionnent en assurant les services nuit et jour, et chaque travailleuse sociale assume, en plus de ses 32 h 1/2 de travail par semaine, une garde de nuit par semaine ainsi que celle de midi à 1 h à qui s'ajoute encore une fin de semaine de garde de toutes les 5 semaines. Dans le cadre du financement par le

projet Canada au travail, ces femmes reçoivent pour cette charge de travail, \$150 par semaine. Avec la subvention que vous leur avez accordée, Monsieur le ministre, elles se sont octroyé un salaire de \$265 par semaine, c'est-à-dire \$14,000 par année, ce qui est encore moins élevé que le salaire d'un travailleur social du CSS qui ne fait lui que 32 h 1/2 par semaine, et qui ne s'expose ni aux risques, ni aux représailles qui menacent la vie des travailleurs sociaux des Centres d'aide aux victimes de viol.

Tenu compte de ces faits, le Comité de la condition féminine du Parti québécois de l'Estrie proteste énergiquement contre les accusations de dilapidation des fonds publics provinciales portées par vous, M. Lazure, à l'encontre des travailleuses des Centres d'aide aux victimes de viol. Le Comité de la condition féminine du Parti québécois de l'Estrie regrette d'avoir à vous blâmer de prendre publiquement des positions qui tendent à maintenir les femmes dans leur situation d'oppression économique tant il est manifeste que le "salaire" de Canada au travail vu le nombre d'heures consacrées à la tâche ne correspond nullement au salaire que reçoit un travailleur normal mais tout juste à une gratification. Que vous ayez accusé les femmes de mauvaise gestion est révélateur d'une mentalité traditionnelle et rétrograde en faveur du travail bénévole des femmes dans la sphère sociale qui s'est précisément constituée, dans le passé, à partir de l'exploitation des femmes (travail bénévole des religieuses dans les hôpitaux et écoles). Le Comité de la condition féminine du Parti québécois de l'Estrie, après avoir envisagé l'ensemble de la situation vous prie donc de porter un regard critique sur le fonctionnement des CSS, de le reconnaître inapte à répondre aux besoins actuels de tous les citoyens de la société et vous suggère, en conséquence, de vous adjoindre les services des femmes par le biais des Centres d'aide aux victimes de viol, structure complémentaire indispensable pour les femmes à celle que le MAS a mis en place.

Le Comité de la condition féminine du Parti québécois de l'Estrie

OPINION DES LECTEURS

L'attitude des médias face aux viol

Nous vous rappelons que les 23 et 24 janvier derniers, s'est tenu, à Sherbrooke, un colloque sur la violence, patronné par le ministère de la Justice et organisé dans le cadre des "Colloques régionaux sur la violence". Les participants de l'Estrie qui se sont regroupées autour du thème, portant sur le viol de la femme ont particulièrement insisté sur la nécessité de peser sur les mentalités afin qu'elles se transforment, qu'il y ait des relations entre le "individu et le groupe" perdent leur caractère de violence. La presse, qui informe le public, a été perçue, dans ce débat, comme un agent puissant dans le processus de reproduction des rapports sociaux. Des articles de presse, rapportant des cas de viol, ont, notamment, été lus et analysés par les participants qui ont pris conscience du fait que certains journalistes ont tendance à présenter les faits sous un aspect humoristique, ce qui a pour effet, sur les lecteurs naïfs, de perpétuer l'idée que le viol n'est pas une agression et que le violeur n'est qu'un amoureux passionné. Or, les femmes agressées sexuellement sont, à ce point traumatisées et bouleversées, que leur vie affective en est profondément perturbée et parfois pour toujours. En raison de la violence qui est arbitrairement et injustement appliquée à la femme, simplement parce qu'elle est femme, et en raison des conséquences tragiques qui s'ensuivent pour elle et pour toutes les autres qui se sentent menacées du seul fait de leur féminité, les participantes, ainsi que les personnes-ressources, qui se sont profondément et humanement penchées sur la violence faite aux femmes, ont décidé,

à l'unanimité d'entreprendre une action locale et régionale immédiate.

Vu l'ampleur et l'escalade croissante du phénomène de la violence à l'égard des femmes, tous les membres de l'atelier "FEMMES VIOLEES", en tant que représentants des principaux groupes, organismes ou institutions de la région, vous prient de réviser votre attitude face au viol, et, tenu compte de votre haute responsabilité sociale et culturelle, d'en informer le public en des termes objectifs, dépouillés de toute connotation humoristique, péjorative ou méprisante, visant à ridiculiser les femmes agressées, et du même coup à stimuler les agressions.

Persuadées que vous saurez, par votre action, nous appuyer dans notre démarche visant à sensibiliser les individus à tous les niveaux de l'ordre social, nous vous remercions par avance et vous prions de croire à nos sentiments les plus distingués.

Ont approuvé les termes de cette recommandation aux journaux et autres médias de l'Estrie, et en ont demandé expressément communication aux lecteurs, les participantes de l'atelier "FEMMES VIOLEES", soit (par ordre alphabétique):

Michel Ayotte, Suzanne Barrière, Denise Benoit, Denise Bouchard, Janine Boynard-Frot, Francine Burnonville-Nélisse, Denys Cloutier, Liette Gagné-Bellavance, Germain Gauthier, Claude Leblond, Aniebel Morissette, Jean-Claude Nadeau, Louise Ostiguy, Christine Ouellet, Esther Potvin, Diane Simard.

Les droits des retraités

L'association Québécoise des droits des retraités et pré-retraités se veut une association pour nous afin de régler nos problèmes.

Déjà l'association a produit un manifeste sur le revenu, un autre sur le logement. Cette association veut faire des pressions pour améliorer les conditions de vie des retraités et pré-retraités.

Déjà dans les régions du Québec s'organise l'A.Q.D.R. Dans la région de l'Estrie un comité provi-

soire s'est réuni à quelques reprises pour réaliser plusieurs rencontres d'information dans différentes municipalités. Dans les semaines qui suivront, des feuillets d'information seront acheminés dans les différents groupes et organismes de retraités et pré-retraités de la région.

Si vous voulez plus d'information sur l'A.Q.D.R. contactez des membres du comité régional.

Mme ALice Fillon
M. Charles Vincent

Du temps d'antenne pour les créditistes

M. Lévesque
C.K.S.H.T.V.

sa personne aux périodes d'information du jour suivant.

Lundi, le 28 janvier dernier avait lieu au Centre de plein-Air de Melbourne, un débat d'élection entre les trois grands candidats en lice du comté de Richmond. La plupart des médias d'information de la région étaient représentés pour l'événement.

M. Lévesque vous représenterait CKSH-TV je crois! Pouvez-vous me dire pour quel candidat créditiste, M. Serge Boissonneault était absent de votre montage tant par sa voix que de

Vous m'avez refusé par le fait même, l'occasion de réentendre M. Boissonneault. Je pense cependant aux électeurs créditistes de mon comté qui n'ont pu être présents à ce débat.

J'espère que vous ferez votre travail de façon plus démocratique à l'avenir en donnant à chaque candidat un relevé proportionnel et satisfaisant, et à vos auditeurs une information complète et neutre.

Carole Viger
Créditiste du comté de Richmond

LE DEVOIR
UNION LEADER
LA VOIX DE
NEW YORK TIMES
L'EST

WASHINGTON POST

OPINION DES AUTRES

GLOBE AND MAIL
THE GAZETTE
LE DROIT
LE SOLEIL
LE NOUVELLISTE
VANCOUVER SUN
WINNIPEG TRIBUNE

LE DEVOIR

La maladie québécoise du NPD

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, le plus crédible des trois leaders politiques fédéraux, ne convainc pas lorsqu'il tente d'expliquer la démission tranquille de son parti au Québec. Lui et son entourage ne cessent de répéter que la montée du Parti québécois, depuis dix ans, a vidé leur parti de ses premiers militants — ce qui est vrai — et qu'on ne saurait espérer regagner du terrain avant les lendemains du référendum québécois. Le NPD rêve en effet en silence que la coalition d'intérêts de gauche et de droite qui survit dans le PQ grâce à un nationalisme commun et prioritaire, finira par s'effriter, surtout si le référendum se termine sur un NON. L'aille véritablement social-démocrate du PQ, celle qui ne veut pas nécessairement tout sacrifier au fleurdelisé, pourrait alors trouver un débouché au NPD et qui sait, songer même à fonder un parti néo-démocrate québécois.

La question est effectivement délicate pour le NPD. Malgré sa sympathie naturelle pour les aspirations québécoises, en particulier au plan culturel, tout son programme économique qui est pour lui le nerf de la guerre et le credo éternel, heurte de front non seulement l'autonomisme politique et économique du gouvernement provincial actuel, mais aussi les tendances décentralisatrices modérées du Parti libéral du Québec. Cela fait beaucoup de monde dans une seule province. Et cela ne s'évanouira pas par l'esquive d'une proposition d'assemblée constituante pour refaire la constitution, comme l'évoquait dernièrement le porte-parole constitutionnel du NPD, M. John Harney.

Par plusieurs aspects, le programme que défend le NPD au cours de cette campagne électorale peut plaire aux Québécois, plus ouverts au changement social que bien des régions du Canada anglais. Les grands axes des batailles néo-démocrates, notamment les politiques de sécurité du revenu pour les personnes âgées, la préoccupation pour l'emploi des jeunes, des femmes, le souci d'équité pour le développement des régions éloignées, sont du type même des courants qui ont traversé le Québec des vingt dernières années. Ses grandes politiques économiques sont très voisines de celles du PQ: contrôle des ressources, transformation des matières premières sur place, diminution de la dépendance à l'égard des intérêts américains, investisse-

ments publics dans les grands secteurs industriels. Tout cela serait interchangeable sauf pour la question du niveau de gouvernement qui doit dominer et contrôler les plus grands leviers politiques.

Pour le NPD, la doctrine est claire. Le gouvernement fédéral est le commencement et la fin, le garant ultime de la justice sociale en ce pays. M. Broadbent assaille allègrement les pouvoirs provinciaux, et non seulement les tendances québécoises, à partir de là. Il promet de mettre au pas les provinces qui n'appliquent pas l'assurance-maladie selon des règles uniformes qu'il définirait à Ottawa; il veut créer une Commission canadienne des pêcheries au moment même où les provinces concernées réclament pleine compétence dans ce domaine, il piétinerait les acquis provinciaux en matière de gestion des ressources naturelles pour arriver à ses objectifs énergétiques et pour discipliner les compagnies pétrolières. Et il se trouve sincèrement méduisé quand il voit la social-démocratie québécoise hésiter à la suivre.

Ces contradictions fondamentales, qui tiennent un peu au romantisme d'un parti qui n'a jamais exercé le pouvoir fédéral et qui devrait bien en rabattre s'il y arrivait, ne peuvent s'atténuer, sinon se résoudre, que si le NPD décide résolument de pénétrer les milieux nationalistes du Québec, de s'y mêler, de tenter de les comprendre de l'intérieur. Pour l'instant, il s'interdit littéralement ce genre de fréquentations. De là, son incompréhension du Québec est telle qu'il est en train de sombrer dans le ridicule en tentant de recruter comme candidat un ex-créditiste comme René Matte, dont le passage à Ottawa a laissé des souvenirs bouffons. Si le NPD est trop intimidé par sa clientèle naturelle au Québec pour la cultiver activement, il pourrait au moins la respecter assez pour ne pas la forcer à voter libéral par défaut.

Dans une entrevue qu'il accordait au DEVOIR au début de décembre, M. Broadbent souhaitait débarrasser sa formation du "syndrome du tiers parti", cette sorte de défaitisme de l'éternel opposant. Sans le Québec, s'il ne se décide pas à y faire le travail politique que tout parti sérieux doit consentir, il en gardera non seulement le syndrome, mais la maladie incurable.

Lise BISSONNETTE

The Montreal Gazette

Le respect envers les tribunaux

Tous les citoyens du Québec devraient être reconnaissants au juge Jules Deschênes pour l'avertissement qu'il a lancé.

On constate, selon lui, une inquiétante tendance de l'administration provinciale à discréditer la capacité et la neutralité de nos tribunaux. Ces attaques, a-t-il dit, minent la plus importante protection qu'aient les citoyens contre les excès d'un gouvernement arbitraire ou autoritaire.

Il importe de noter que le juge Deschênes, juge en chef de la Cour supérieure du Québec, ne s'adonnait pas à une attaque partisane contre le Parti québécois. Au contraire, ses propos étaient soigneusement pesés de façon à éviter le ton partisan. Et ce qu'il avait à dire était beaucoup plus important que toute querelle partisane.

Le juge en chef s'est inquiété de la réaction de certains ministres (du Québec), dont le premier ministre, face à des événements juridiques

récents qui ne leur ont pas plu.

Le premier cas était celui de la société Asbestos, qui a décidé de résister aux efforts d'expropriation du Québec. La compagnie s'est prévalu du droit qu'a tout citoyen d'en appeler en justice. Mais ce faisant, elle s'est attiré l'acérbie critique du premier ministre qui, en conférence de presse, l'a menacée, en termes à peine voilés, d'un recours à des mesures punitives en vertu d'autres lois (celle sur l'environnement, par exemple). Il s'agissait là d'un cas flagrant d'intimidation tout à fait inacceptable.

Le second exemple est la réaction de divers ministres, y compris le premier ministre une fois de plus, au jugement de la Cour suprême du Canada sur l'inconstitutionnalité de la loi 101 dans la mesure où (cette loi) tentait de retirer la protection de l'anglais au Québec, devant les tribunaux et à l'Assemblée nationale, protection garantie par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Ces jugements ont été qualifiés d'"humiliation suprême", d'"injure cruelle", de "diktat", etc. Un tel langage, venant de ministres du gouvernement, encourage les citoyens à perdre leur respect pour les tribunaux. En ce sens, c'est donc une conduite irresponsable et dangereuse.

La confrontation avec un brin de truculence n'est pas unique au Québec, ni à notre époque. Mais l'irrespect pour l'indépendance judiciaire et l'impartialité (du tribunal) est inacceptable dans quelque circonstance que ce soit.

Le gouvernement québécois actuel n'est pas formé de gens bêtes ou d'aspirants dictateurs, mais il a tendance, occasionnellement, à s'emporter trop vite. Cette tendance doit être atténuée. Quel que soit le prix politique à court terme de quelque décision judiciaire, on y perdrait beaucoup plus si la société perdait son respect des tribunaux.



"Quelle garantie me donnez-vous que vous démissionnerez si je vote pour vous?"

The Toronto Globe and Mail

Des provinces fortes dans un Canada fort

L'argument de M. Brian Peckford, premier ministre de Terre-Neuve, est convainquant et sa conclusion simple: les ressources naturelles dont sa province vit depuis toujours — les pêches — et les richesses sous-marines que Terre-Neuve entend exploiter — le pétrole et le gaz naturel — appartiennent à Terre-Neuve et devraient lui être reconnues.

Le puits Hibernia P-15, au large de Terre-Neuve, peut, selon l'estimation de la société Chevron Standard, produire du pétrole de haute qualité à un débit de plus de 20,000 barils par jour; il sera peut-être le premier d'une série de puits satellites dont l'exploitation permettrait d'ici quelques années à Terre-Neuve de passer du côté des riches. "La province", a affirmé M. Peckford au club Albany de Toronto, "croit qu'elle a, qu'elle a toujours eu le droit historique, moral et juridique de posséder et de gérer ces ressources. Par plus d'un aspect, ce droit ne diffère pas du droit, que nul ne conteste, qu'a l'Ontario de posséder et de gérer les nappes de gaz sous le lac Érie."

"Nous avons, a rappelé M. Peckford, le plus bas niveau de vie, les impôts et le taux de chômage les plus élevés au Canada. Nous avons les pires services publics, qu'il s'agisse des écoles, des hôpitaux ou des routes. C'est pour compenser ces disparités que nous avons besoin de nos revenus pétroliers. Ces recettes nous permettront, non pas de nous séparer du reste du Canada, mais bien d'occuper notre juste place au sein de la Confédération avec toute la dignité que confère l'autosuffisance."

Le même argument vaut pour les droits de pêche de Terre-Neuve: "D'ici peu, a dit M. Peckford, les Canadiens se rendront enfin compte que nos pêches sont aussi importan-

tes pour l'économie nationale que le blé." En 1979, les exportations de poisson de Terre-Neuve ont totalisé \$1.2 milliard et, à Terre-Neuve, ont fait vivre cet entrepreneur solitaire qu'est le pêcheur côtier et les centaines de petites localités qui dépendent de lui.

"Rien n'est plus important, socialement, économiquement et politiquement, pour ma province que la gestion et l'aménagement de nos pêches."

"Rien n'est plus important pour la Confédération que le droit pour chaque province de créer librement son propre contexte social et économique en se servant de ses propres richesses."

M. Peckford trouve un allié en M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, dont il considère le "livre beige" comme étant conforme à ses propres idées sur ce que devrait être l'avenir politique du Canada. "Nous, anglophones, avons eu tendance à considérer le Canada anglais comme un creuset ("melting pot") et le Québec comme une province "différente", plutôt étrange. Les citoyens de Terre-Neuve et du Labrador ne veulent pas faire partie d'un "melting pot". Ils veulent participer au nouveau fédéralisme, à une communauté de communautés."

M. Peckford reconnaît ce que M. Ryan et plusieurs premiers ministres ont déjà reconnu: qu'une fédération canadienne forte doit avoir des membres forts. Il est sain pour le Canada que le pouvoir économique commence à pointer ailleurs que dans les régions du centre. Le contrôle de ce pouvoir ne peut pas être laissé entièrement à Ottawa.

la presse

Philosophie et réalisme en éducation

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), dont les membres sont en grève à travers la province, a payé un placard publicitaire dans nos journaux pour rappeler les difficultés qu'elle rencontre dans ses négociations avec le gouvernement depuis douze ans. C'est peut-être étrange, mais ce rappel n'a pas provoqué chez moi la réaction de sympathie qu'on espérait sans doute.

Il est vrai que chaque négociation a donné lieu à de durs affrontements et... à des règlements imposés. Mais, durant ces douze dernières années, des gouvernements de trois couleurs différentes (Union nationale, libéral et péquiste) se sont succédé à Québec, alors que le syndicat demeurait à toutes fins utiles le même. N'a-t-on pas droit, alors, de présumer que le fauteur de trouble est plutôt la partie syndicale...

Ceci dit, il n'est pas question de nier à la CEQ le droit de faire la grève pour améliorer le sort de ses membres, ni même de mettre en doute le mandat qu'elle détient présentement à cet effet. Ce n'est pas parce que les enseignants sont rémunérés par l'État qu'ils doivent faire les frais d'une politique d'austérité de celui-ci...

(...) Veut-on imposer une charge d'enseignement trop considérable aux enseignants? La sécurité d'emploi qu'on leur offre se compare-t-elle à celle qui prévaut dans le reste de la fonction publique ou dans le secteur privé? Les heures sont-elles trop longues? Les mesures disciplinaires sont-elles trop sévères? Ce sont là des points où

on y gagnerait à informer le public.

Malheureusement, on a l'impression — sans revenir sur la question du pouvoir pédagogique — que la CEQ préfère aborder le sujet par le biais d'une philosophie assez éthérée et d'apparence très générale, où elle se pose fièrement en défenseur de la qualité de l'enseignement comme si c'était à elle qu'il appartenait d'en décider...

On veut bien que les enseignants, à leur titre de professionnels, nous mettent en garde, qu'ils nous avertissent qu'on pourrait faire mieux en éducation en augmentant le personnel ici ou là... Mais, une fois effectuées ces mises en garde, leur conscience est déchargée. C'est au gouvernement de décider... S'il se trompe, la population pourra le lui faire savoir le jour des élections. La CEQ est chargée de défendre les intérêts de ses membres, non ceux du public auquel elle n'est point redevable.

Quand la CEQ demande des services améliorés pour la petite enfance, l'enfance inadaptée ou l'éducation des adultes, par exemple, elle se garde bien de chiffrer en dollars et cents le coût de ses propositions. Peut-on reprocher au gouvernement de le faire à sa place?

Au surplus, le désintéressement de la CEQ dans toutes ces propositions n'est pas toujours parfaitement évident. Il arrive, comme par hasard, que l'excellence de l'éducation qu'on invoque coïncide avec l'intérêt particulier si on d's syndiqués, du moins du syndicat.

Vincent PRINCE

Le Quotidien

Les pachas du système sont assez gras

Le Québec est la seule société du monde qui accepte de se soumettre régulièrement aux caprices des salariés des services publics, travailleurs les plus privilégiés de tous.

Cette tolérance excessive envers les pachas du régime syndical a eu raison du gouvernement de M. Robert Bourassa. Elle emportera son successeur, l'équipe ministérielle dirigée par M. René Lévesque. En déclenchant, lundi, une nouvelle grève générale dans toute la province de Québec, les 71,000 enseignants, membres de la CEQ et de la CSN, ont asséné un coup de grâce au pouvoir péquiste.

Les stratégies radicales de la CEQ et de la CSN refusent de comprendre que l'interruption des cours, en plus d'être une forme de persuasion intolérable pour le gouvernement, affligent d'abord et avant tout les enfants et leurs parents. En fait, ce sont les contribuables qui deviennent les plus grands perdants d'une grève dans les réseaux publics d'enseignement.

Il en coûte maintenant 3.7 milliards par année aux Québécois pour financer les services d'éducation. Seul, le ministère des Affaires sociales requiert plus de deniers publics. La grève des enseignants provoque en réalité la panne de toute la machine bureaucratique.

(...) Mais la situation n'a rien de dramatique, puisque l'argent pousse dans les arbres ou descend du ciel, mais ne provient pas des goussets des citoyens. C'est du moins ce que pensent encore les négociateurs de la CEQ et de la CSN dans les services publics.

Le réseau public d'enseignement au Québec est le plus cher qui soit au Canada. Des conditions de travail plus avantageuses, dont les bénéfices sociaux alloués aux enseignants, sont responsables en partie de ce phénomène. Hélas, le coût prohibitif de l'éducation au Québec n'en garantit pas pour autant sa qualité. Témoins, les syndicats de l'enseignement eux-mêmes au Québec préfèrent

généralement envoyer leurs enfants à l'école privée. Les militants de la CEQ et de la CSN sont d'avis que les établissements privés sont plus fiables et dispensent une formation supérieure au secteur public.

De plus en plus de concitoyens des enseignants syndiqués (ceux qui en ont les moyens, bien sûr!) cherchent à faire de même. C'est probablement l'une des raisons incitant les travailleurs syndiqués des réseaux publics d'éducation au Québec à réclamer la sécurité d'emploi absolue: il n'y aura plus d'enfants dans les écoles, mais les employés recevront leur salaire quand même...

Les syndicats de la CEQ et de la CSN ont suffisamment pressé le citron en abusant des autres contribuables et de leurs gouvernements. Cette fois, l'État-employeur doit se montrer inflexible et se préparer à supprimer les droits de grève et de lock-out dans les écoles, s'il veut récupérer la confiance de la population.

Gabriel Berberi

Winnipeg Free press

Le retour en arrière de Monique Bégin

Les commentaires de Mme Monique Bégin sur le mauvais usage, par les provinces, des sommes consacrées par l'État fédéral à la santé, doivent refléter son propre point de vue, plutôt que celui du Parti libéral à ce sujet. Si les administrations provinciales dépendent des fonds fédéraux à des programmes de santé qui ne se limitent pas à défrayer médecins et hôpitaux, c'est que les modifications législatives entrées en vigueur sous la précédente administration libérale fonctionnent exactement tel que prévu.

Lorsque Mme Bégin était en poste, le fédéral a abandonné le système d'égalité des dépenses à celles des provinces dans le domaine de la santé, pour adopter une méthode de versements globaux chaque année. Mme Bégin affirme que ce changement de formule visait à réduire les frais d'administration et à donner aux provinces plus de flexibilité dans les soins sanitaires; mais le changement a aussi été apporté pour mettre un frein à ce que le fédéral considérait comme des programmes provinciaux farfelus

pour lesquels on recevait, de toute façon, un appui financier garanti de la part d'Ottawa.

Si les provinces décidaient, par exemple, de se servir de fonds fédéraux pour la construction de foyers d'hébergement plutôt que de centres de soins intensifs, la nouvelle formule de participation fédérale leur donnerait cette latitude.

Mme Bégin a laissé entendre que si son parti revenait au pouvoir, le système de subventions serait rendu à sa formule antérieure. Si tel est le cas, elle devra trouver une autre façon de résoudre le problème des frais galopants des soins médicaux...

Les symptômes de détérioration de l'assurance-maladie, dont la désaffiliation massive par les médecins, ne sont pas encore visibles au Manitoba. Si ces symptômes font leur apparition, Mme Bégin peut être certaine que les électeurs manitobains réagiront en conséquence contre les fonctionnaires provinciaux qu'ils croient être responsables de l'érosion de leur régime de santé.

Le coup d'éclat en Iran: un point tournant pour les conservateurs?



Le premier ministre Joe Clark

Broadbent veut se tenir loin de la politique internationale

TORONTO (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a été attiré sur la scène internationale, cette semaine, mais il a promis de ne plus s'y laisser prendre.

Pour M. Broadbent, la campagne électorale doit porter sur des questions nationales, comme les prix de l'essence, Pétro-Canada, le chômage et la propriété étrangère des richesses naturelles canadiennes.

M. Broadbent n'est pas sans se rappeler l'élection de 1974, où les Canadiens, en désignant un gouvernement majoritaire, ont fait baisser de 31 à 16 le nombre de députés néo-démocrates.

A la suite de l'élection de mai dernier, le NDP a recolté 27 sièges. Il espère cette fois aller en chercher d'autres, particulièrement dans le sud de l'Ontario.

M. Broadbent a commis une bourde, au début de la semaine, en qualifiant de

complot politique pour attirer des votes la décision du premier ministre Joe Clark de

OTTAWA (PC) — Selon le chef de cabinet du premier ministre Joe Clark, la semaine qui s'achève a constitué un point tournant pour les conservateurs.

Et c'est la fuite de six diplomates américains, le mercier du geste de Téhéran. Depuis ce

Elections

cains d'Iran, grâce à la complicité de l'ambassade canadienne, qui ferait diminuer la marge de 20 points dans les sondages d'opinion entre les conservateurs et les libéraux.

Croyant, de plus, sentir un certain sentiment d'animosité à l'égard des Soviétiques chez les Canadiens, M. Clark s'est élevé contre l'intervention de l'URSS en Afghanistan, menaçant de boycotter les Jeux Olympiques de Moscou.

M. Bill Neville a fait remarquer que l'affaire de Téhéran avait soudainement donné à M. Clark la stature internationale que possédait déjà M. Trudeau après 11 ans de pouvoir.

Chose certaine, a souligné M. Neville, c'est que les gens penseront à Téhéran et non à Jérusalem à l'a-

temps, a commenté un candidat conservateur, 10 millions d'Américains aimeraient pouvoir voter à l'élection du 18 février prochain.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. — Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

LA GARDERIE PASSE-PARTOUT INC.

EST à la recherche d'un(e) **MONITEUR (TRICE)** pour enfants de 2 à 6 ans.

Les personnes intéressées doivent avoir entre 18 et 29 ans et être travailleuses sans emploi.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 11 fév. 1980 à: La Garderie Passe-Partout Inc.

4797, Gaspe, Rock Forest, J0B 2J0
à s/m Bernard Lafabre

47434

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. — Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

DEMANDE ALIGNEUR DE ROUES

avec expérience pour autos et camions.
Salaire intéressant.



**RESSORTS CHARLAND
SHERBROOKE INC.**

4342, Boul. Bourque, Rock Forest

Le jour: 566-7555

Le soir (7h p.m. à 8h30 p.m.): 567-9393

Demandez Réal Choquette

samson, BELAIR & ASSOCIÉS

CORPORATION

MONTREAL - QUEBEC - BURLINGTON - SHERBROOKE - TROIS-RIVIERES - OTTAWA - SEPT-ILES - SAINT-JACQUES - COAT-COOK - MATANE

COMMIS COMPTABLE

Une entreprise manufacturière recherche actuellement un commis comptable qui a une expérience pertinente en comptabilité.

Bilingue, le titulaire du poste travaillera au sein d'une équipe dynamique.

Traitement à discuter

Endroit: Sherbrooke

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS
32, RUE WELLINGTON,
SHERBROOKE, QUÉ.
J1H 5B7
A/S M. Michel Fortin, c.g.a.

47365

GERANT PRIX DE REVIENT

La compagnie Bombardier Limitée, division des produits de caoutchouc est à la recherche d'un leader pour prendre en charge et restructurer son département de prix de revient.

LE DÉFI:

- Instaurer un système complet de contrôle de coûts de production de manière à s'assurer que ceux-ci demeurent dans les cadres des normes de la division.
- Faire en sorte que les prix de vente soient toujours conformes aux politiques de la compagnie et de la division.
- Assurer un flot d'informations relatif au prix de revient d'une stricte pertinence permettant la prise de décisions rapides nécessaires à une gestion efficace.

Le gérant du prix de revient se rapporte au contrôleur. Il est cependant en contact étroit avec tous les membres de la direction de la division et de la compagnie.

LES EXIGENCES:

- Une expérience variée des systèmes de prix de revient
- Une bonne compréhension des systèmes informatisés.
- Détenir un titre professionnel en comptabilité.
- Être bilingue.

LES AVANTAGES:

Outre un traitement très compétitif et des bénéfices des plus intéressants, le candidat retenu s'expose à de multiples possibilités d'avancement au sein d'une compagnie qui encourage la croissance personnelle de ses cadres et le développement d'une relève interne pour tous ses postes d'envergure.

Les candidats intéressés feront parvenir leur offre de service, avant le 8 février 1980, au:

Directeur des ressources humaines

BOMBARDIER LIMITÉE

Division des produits de caoutchouc

Kingsbury, Québec, J0B 1X0



N-34779

TECHNICIENS EN FINANCE

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins sollicite des candidatures de techniciens en finance pour combler des postes d'inspecteur-vérificateur de niveau junior.

Fonctions

L'inspecteur junior participe à l'inspection et à la vérification des Caisses populaires. De plus, il s'assure de l'application des normes et procédés comptables généralement en usage et du respect des lois régissant l'activité des Caisses populaires.

Qualifications

Les candidats recherchés possèdent:

- soit un diplôme d'études collégiales en techniques administratives, option finance, ainsi qu'un minimum d'une année d'expérience dans des fonctions connexes;
- soit un diplôme d'études secondaires et plusieurs années d'expérience dans les Caisses populaires.

Lieu de travail:

postes disponibles dans les régions de Trois-Rivières et de Sherbrooke.

Rémunération

- Salaire compétitif en fonction des qualifications et de l'expérience
- Régime complet d'avantages sociaux des plus intéressants.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci au plus tard le 10 février 1980, à la direction du Personnel interne, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, 100, avenue des Commandeurs, Lévis, Qué., G6V 7N5

Ces postes sont offerts tant aux hommes qu'aux femmes.



la fédération de québec
des caisses populaires
desjardins

N34780

ASSISTANT COMPTABLE

Nous sommes à la recherche d'une personne sérieuse pour faire la comptabilité de plusieurs petites compagnies.

Exigences:

Bilingue, 5 ans d'expérience minimum
D.E.C., option comptabilité de préférence.

Conditions à discuter:

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Casier 96, La Tribune, 1950 rue Roy, Sherbrooke, P.Q., J1K 2X8.

47412



Notre division industrielle requiert les services d'un **ESTIMATEUR-DESSINATEUR**

Poste

La fonction principale consistera à l'estimation de revêtements métalliques, de même qu'à la réalisation de dessins d'atelier.

Exigences

Le candidat devrait posséder au moins 2 années d'expérience dans ce domaine et de préférence un diplôme de techniques en architecture, dessin ou équivalent.

Traitement

Le salaire sera en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat.

Endroit

Victoriaville, siège social de la compagnie.

Veuillez faire parvenir votre Curriculum Vitae au plus tard le 20 février 1980 à:

MARCEL J. DUBOIS,
Directeur du Marketing,
707 E., Boul. Industriel,
Victoriaville, Qué.
G6P 6T2

46558



Société Chimique Laurentide Inc.

recherche pour sa division des peintures
industrielles un

DIRECTEUR DES VENTES

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur de la mise en marché, planifier, superviser et coordonner les activités des ventes au niveau du Québec.

Exigences:

- Le candidat doit avoir reçu une formation en vente au niveau de l'Université, du Collège ou du CEGEP ou l'équivalent
- Connaissance de 2 langues écrite et parlée
- Apte à voyager
- Posséder d'excellentes facultés de motivation, d'organisation et d'initiative.
- Expérience pertinente dans le domaine de la peinture sera un atout, mais non nécessaire (minimum 5 ans)

Lieu de travail: Shawinigan sud.

Traitement:

En fonction de la compétence, allocation d'automobile très intéressante, dépenses, assurance, fonds de pension et autres avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae:

Directeur du personnel
a/s Serge Hébert,
C.P. 367
Shawinigan sud, Qué.
G9V 6V2

34764

CENTRE HOSPITALIER

HOPITAL D'YOUVILLE DE SHERBROOKE

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

L'établissement

L'Hôpital d'Youville de Sherbrooke est un centre hospitalier de soins prolongés d'une capacité de 404 lits.

Le centre a une vocation régionale pour la réadaptation de longue durée. Ses programmes de soins et services sont de plus en plus disponibles sur base externe. L'Hôpital est affilié à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke pour l'enseignement médical en gériatrie.

Le poste

Le directeur des services hospitaliers sous l'autorité du directeur général:

- planifie, surveille, coordonne et contrôle les activités et opérations des services hospitaliers et de leurs chefs dans le but d'assurer aux différentes clientèles les services selon les ressources mises à leur disposition;
- assure la complémentarité des services et établit les objectifs et priorités annuels;
- participe à la gestion globale de l'établissement en collaboration avec les autres cadres de l'institution.

Qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études universitaires d'un minimum de trois (3) ans en sciences de la santé ou en sciences de l'administration ou l'équivalent.
- Expérience antérieure minimale de trois (3) ans dans des postes de responsabilité qui furent assumés avec succès
- Capacité de travailler avec des données et des êtres humains;
- Être capable de composer avec les ressources mises à sa disposition dans un contexte d'austérité financière et de rationalisation des ressources.
- Intérêt marqué pour la clientèle nécessitant des soins de longue durée et de réadaptation.
- Capacité de coordonner plusieurs services en rapport aux besoins des clientèles et autres services de l'établissement.

Rémunération et avantages sociaux

Selon les normes de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales (classe 15).

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 22 février 1980 à:

Président du jury de sélection
Concours "Directeur des Services hospitaliers"
Hôpital d'Youville
1036, rue Belvédère sud,
Sherbrooke, Québec.
J1H 4C4

47347

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

année scolaire 1980 - 1981
inscription — avant le 1^{er} mars 1980

L'I.T.H.Q. offre six programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation (scolarité gratuite).

Niveau collégial (durée: 3 ans)

- 414.00 Tourisme
- 430.01 Hôtellerie
- 430.02 Gestion des services alimentaires

Niveau secondaire V — professionnel long (durée: 2 ans)

- Cuisine professionnelle
- Pâtisserie-boulangerie
- Service de restaurant

Conditions d'admission

- Résider au Canada
- S'inscrire avant le 1^{er} mars 1980
- Se qualifier auprès du Comité de sélection
- Au niveau collégial: avoir réussi le secondaire V avec le cours de mathématiques 522
- Au niveau secondaire V: avoir réussi le niveau secondaire IV général ou professionnel long avec le cours de mathématiques 412.

Renseignements

Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montréal H2L 4P3

Téléphone: (514) 873-4163 poste 320

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. - Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

DACTYLO

demandée avec connaissance de la dactylographie d'états financiers.
Excellentes conditions de travail. Salaire à discuter.
Emploi permanent.

Faire parvenir curriculum vitae à:

BELANGER, HEBERT & ASSOCIES
a/s André Baron
234, Dufferin, suite 400
Sherbrooke, Qué.
J1H 4M2

47352

CARRIÈRE DANS LA VENTE DE FOURNITURES ÉLECTRIQUES

Compagnie nationale recherche homme de 20 à 35 ans, désireux de suivre un entraînement de 3 à 7 ans, qui le conduira éventuellement à la vente de fournitures électriques, dans la construction et l'industrie.

Le candidat devra être diplômé d'études collégiales en électrodynamique, ou avoir une expérience équivalente. Le bilinguisme est un atout, mais non nécessaire. Le poste est à Sherbrooke pour débiter, mais le candidat peut éventuellement être transféré et ce au frais de la Compagnie, afin de parfaire son entraînement.

Faire parvenir Curriculum Vitae à:

Casier Postal 92.
La Tribune,
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1K 2X8

47348

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS



Les Forces Armées Canadiennes sont à la recherche «d'aspirants officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'opportunité de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière au sein de l'équipe de «pilotes» ou de «navigateurs aériens» des Forces Armées Canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend éligible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de Recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique recrutement.

REPRESENTANT

Distributeur à l'échelle nationale de produits alimentaires recherche une personne possédant une bonne expérience dans ce domaine.

Territoire: Sherbrooke et environs

Au candidat choisi nous offrons: salaire compétitif, gamme complète d'avantages sociaux ainsi qu'une voiture de la compagnie.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

CONSERVÉRIES CANADIENNES LTEE
Division Aylmer
Casier postal 70,
Montréal Nord, Qué.
H1H 5L1

34752

TECHNICIEN EN REFRIGERATION

Fonctions: Faire le service, la maintenance et l'installation des systèmes de réfrigération et de climatisation commerciale et industrielle.

Exigences: 4 ans d'expérience dans un domaine respectif.

Traitement: Selon le décret de la construction. Travail garanti 12 mois par année.

Toute personne intéressée par ce poste est priée de communiquer avec:

M. Claude Garand, gérant
Bois-Francis Réfrigération Inc.
Victoriaville, Qué.
Tél.: (819) 758-3111

46033



TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

NATURE DE L'EMPLOI

Cette personne, sous la responsabilité du directeur de programmes, est intervenant psycho-social dans une équipe multidisciplinaire et est impliquée prioritairement dans le programme "personnes âgées", maintien à domicile.

FONCTIONS

Intervient directement, dans le cadre d'une évaluation, d'un support et d'une consultation temporaires ou occasionnels auprès des personnes âgées qui présentent des besoins de maintien à domicile ou de placement.

Joue un rôle d'évaluation, de consultation, de support et de coordination auprès de son équipe.

Agit comme agent de liaison auprès d'organismes extérieurs au CLSC.

QUALIFICATIONS

Formation universitaire en sciences sociales avec concentration en intervention individuelle ou en gérontologie.

Compétence et expérience pratiques d'intervention psycho-sociale.

Capacité et intérêt à travailler avec les personnes âgées, à travailler en équipe et à développer une approche globale.

REMUNERATION

Selon les termes de la convention collective en vigueur au CLSC "SOC".

Prière de faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae, au plus tard le 15 février 1980, à:

Jacques Lacroix
CLSC "SOC"
189 rue Laurier
Sherbrooke, Qué.
J1H 4Z4

47345



RECHERCHONS CONCESSIONNAIRES. UNE IMPORTANTE COMPAGNIE QUEBÉCOISE.

Nous offrons:

- Assistance technique (permanente)
- Formation complète
- Territoire protégé par franchise
- Programme de publicité conjoint
- Revenus des plus avantageux
- Compagnie reconnue dans le Québec
- Bonne implantation dans le marché du détail: meubles

Appareils
électroménagers
téléviseurs

Exigences:

- Un homme ambitieux et responsable
- Une connaissance du meuble et appareils électroménagers serait
- un atout
- Un capital de 50,000\$

Envoyez votre curriculum vitae au

ROI DES BAS PRIX DE LA REGION DE MONTREAL LTEE,

A/S DEPT. DES OPERATIONS,
1501 RUE AMPERE,
BOUCHERVILLE, QUEBEC,
J4B 6A2

34755

Gérant de succursale et représentant

Vue notre expansion continue, nous sommes à la recherche d'un représentant-gérant pour notre succursale de Sherbrooke.

Préférentiellement bilingue, possédant auto récente, et ayant de l'expérience dans la vente.

Doit être dynamique et prêt à fournir un effort constant pour une rémunération au-dessus de la moyenne.

S.V.P. Envoyer votre curriculum vitae à l'attention de:

M. G.R. Gendron,
Claude Néon Limité
4090 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal, P.Q. H4P 1W2

34775



— CHIMISTE — — INGENIEUR CHIMISTE —

Ciments du St-Laurent requiert pour son usine de Beauport, Québec, les services d'un chimiste ou ingénieur chimiste pour prendre en charge le Laboratoire.

Sous la direction du directeur de l'usine, le titulaire a la responsabilité du contrôle de la qualité des matières premières et du produit fini.

En tant que responsable du Laboratoire, il a sous sa direction un groupe de techniciens et travaille en étroite collaboration avec les autres services.

Dans l'exercice de ses fonctions, il est appelé à assumer diverses responsabilités relatives à sa profession et comme membre de l'équipe de la direction, il participera à différentes activités en rapport avec les opérations de l'usine.

Le candidat recherché doit détenir un baccalauréat en chimie ou génie chimique et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente au poste offert. Le salaire est en fonction de l'expérience et une gamme complète d'avantages sociaux est offerte. Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Directeur du Personnel
Ciments du St-Laurent
Case postale 1156
QUEBEC, Qué. G1K 7C9

34748



FACULTÉ D'ADMINISTRATION

NOMINATION DU DOYEN

Un comité de mise en candidature a été constitué, selon les règlements de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté d'administration. Présidé par le recteur, le Comité comprend deux professeurs de cette faculté, MM. Étienne Bastin et Jean Robidoux, un étudiant, M. Gill Poirier, et un membre extérieur à l'Université désigné par le Conseil de la Faculté, M. Jean Le Prohon.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination à les présenter par écrit ou en audience.

Pour une audience auprès du Comité, prendre rendez-vous avant le 25 février 1980 auprès du secrétaire du Comité. Téléphone: (819) 565-3409.

Les interventions faites par écrit doivent parvenir au plus tard le 3 mars 1980 à M. Étienne Bastin à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature au poste mentionné doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au plus tard le 3 mars 1980 à:

M. Étienne Bastin, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

47088

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Etablissement du réseau des Affaires sociales dispensent des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord (environ 114,000 habitants). Le territoire desservi s'étend de Tadoussac à Blanc Sablon.

PSYCHOLOGUE

Concours no 396

Port d'attache: Sept-Îles

Fonctions principales:

- Thérapie de jeux pour enfants.
- Consultation auprès des praticiens(nes) en service social de la filiale de Sept-Îles et du Havre St-Pierre.
- Evaluation psychologique (psychométrie et/ou projective) selon les besoins et les interpréter aux personnes concernées.
- Possibilités de thérapies familiales et individuelles.

Exigences:

- Détenir un diplôme universitaire de 2ième cycle en psychologie et être membre de la corporation des psychologues.
- Posséder une expérience pertinente de deux (2) ans en intervention clinique (notamment en thérapie de jeux) et évaluation psychologique.

Rémunération:

Selon les échelles de la convention collective de travail en vigueur.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 février 1980 à l'adresse suivante:

Services Administratifs / Gestion du Personnel,
Centre de Services Sociaux de la Côte-Nord,
774, rue Bossé,
Hauterive, P.Q.
G5C 1L6

N.B. Bien vouloir indiquer le numéro de concours.

34766

Consolidated Textile Limitée SUPERVISEUR MECANICIEN DE MACHINES FIXES

Nous avons actuellement une position permanente pour un superviseur, mécanicien de machines fixes, classe 1, moteur diesel.

Le candidat sera payé à la semaine avec excellents avantages sociaux.

Pour informations, contactez:

Service du personnel
Consolidated Textile Limitée
400, rue Willard, Cowansville, Qué. G2K 3A2
(514) 263-1660

34702



Festival du lait

Coaticook Inc.

demande une

DIRECTEUR GENERAL

à temps partiel pour 6 à 7 mois.

Responsabilités: comptabilité et promotion.

Salaire à discuter.

Date limite pour inscription: 18 février 1980

Ecrire à: C.P. 3 Coaticook, P.Q. J1A 2S8 ou
téléphone: 849-3408 Vice-président

835-9171 M. Lionel Drouin Président.

47157



LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

EST À LA RECHERCHE D'UN

AGENT DE RELATIONS HUMAINES AU SERVICE FAMILLE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES FONCTIONS:

Sous la responsabilité du chef de service, le praticien:

- effectue des interventions psycho-sociales, évaluations et traitements auprès des individus, de couples et de familles dont il a la responsabilité;
- assume, seul ou conjointement, la supervision professionnelle de d'autres praticiens au niveau de leurs activités de consultation clinique (thérapie familiale ou autre);
- assure l'encadrement professionnel auprès de divers praticiens engagés dans différents types d'interventions dispensées à l'intérieur du Service;
- collabore aux programmes de formation offerts aux cliniciens;
- assume toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES:

- détenir un diplôme universitaire de 2ième cycle en Service Social option clinique ou administration;
- posséder une expérience de travail professionnel de cinq (5) ans auprès d'une clientèle identique;
- avoir complété une formation en thérapie familiale et au niveau de l'approche du couple;
- avoir une expérience en supervision dans ces domaines;
- être habilité à fournir un support clinique selon les besoins des professionnels;
- l'usage de l'automobile personnelle est requis.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AU PLUS TARD LE 10 FEVRIER AU:

SERVICE DU PERSONNEL
C.S.S. DE L'ESTRIE
594, boul. Queen nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 3R7

47329

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Etablissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord (environ 114,000 habitants). Le territoire desservi s'étend de Tadoussac à Blanc Sablon.

TECHNICIENS(NES) EN ASSISTANCE SOCIALE

CONCOURS NO: 365

LIEU DE TRAVAIL: MINGANIE:

territoire inclus entre Sheldrake et Pointe Parent, y compris l'île Anticosti.

PORT D'ATTACHE: Havre St-Pierre

SOMMAIRE DES FONCTIONS:

Dispenser des services sociaux dits de première ligne tels: Activités d'accueil, d'évaluation des demandes de services, d'interventions d'assistance (utilitaire, psycho-sociale court terme, collective) de références, suivi, relance, etc....

EXIGENCES:

Diplôme en techniques d'assistance sociale.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la Convention Collective de Travail

CONCOURS NO: 394

LIEU DE TRAVAIL: Havre St-Pierre

ATTRIBUTIONS MAJEURES:

Mettre en application des activités d'information, de références de placement, de dépannage ou autres dans le but d'assurer la réalisation du plan d'action tel que défini par le ou les programmes en vigueur au Centre de Services Sociaux de la Côte-Nord.

EXIGENCES:

Diplôme en techniques d'assistance sociale.

AUTRE:

La personne devra posséder un véhicule automobile et sera requise par l'employeur de l'utiliser pour ses déplacements relatifs à l'exercice de ses fonctions. Elle bénéficiera des allocations de déplacements selon les modalités que prévoit la Convention Collective de Travail.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la Convention Collective de Travail

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service accompagnée d'un curriculum vitae avant le 9 février 1980 à l'adresse suivante:

Services Administratifs / Gestion du Personnel
Centre de Services Sociaux de la Côte-Nord
774, rue Bossé
Hauterive, P.Q.
G5C 1L6

N.B.: Bien vouloir indiquer le numéro du ou des postes brigüés.

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Etablissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord (environ 114,000 habitants). Le territoire desservi s'étend de Tadoussac à Blanc Sablon.

TECHNICIEN(NE) EN ASSISTANCE SOCIALE

(Praticien(ne) social(e) auprès des personnes handicapées).

No. du concours 349

Lieu de travail: Territoire de Gallix à Pointe-aux-Anglais.

Port d'attache: Port-Cartier, P.Q.

Fonctions:

- Consultation psycho-sociale auprès des enfants (0-18 ans), de leur famille naturelle ou substitut.
- Consultation psycho-sociale auprès des adultes et de leur famille.

Exigences:

- Détenir un diplôme collégial en techniques d'assistance sociale, avec un minimum de deux (2) ans d'expérience en travail social.
- Formation habilitant le titulaire à travailler auprès des personnes handicapées ou être disponible à l'acquiescer.
- Capacité de travailler en équipe et de mobiliser les ressources du milieu.
- Disposer d'un véhicule automobile et consentir à l'utiliser pour fins de travail.

Salaire:

Selon les échelles de la convention collective de travail.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 février 1980 à l'adresse suivante:

Services Administratifs / Gestion du Personnel,
Centre de Services Sociaux de la Côte-Nord,
774, rue Bossé,
Hauterive, P.Q.
G5C 1L6

N.B. Bien vouloir indiquer le numéro de concours.

34767



Le chef de l'opposition,
Pierre Elliott Trudeau

117 femmes sur les rangs

Deux cent dix-sept femmes, soit un nombre record, sont candidates à l'élection du 18 février prochain.

C'est 22 de plus qu'à l'élection de mai dernier, où 10 d'entre elles ont été élues.

La première femme élue aux Communes a été Mme Agnes Macphail, de l'Ontario, en 1920.

Le Parti marxiste-léniniste présente le plus grand nombre de femmes, soit 62. Les néo-démocrates en ont 33, les libéraux 23, l'Union populaire 21, les conservateurs 14, les créditistes 11, les libéraux 11, les rhinocéros 11, les communistes 10 et 21 femmes sont indépendantes.

Le week-end des chefs

Samedi: le premier ministre, M. Clark, se repose à Ottawa.

Le chef libéral, M. Trudeau, parle à Sudbury, Nickel Belt.

Le chef du NPD, M. Broadbent, rencontre des partisans à Toronto et y passe la nuit.

Le chef du Crédit Social, M. Fabien Roy, quitte Vancouver pour Saint-Georges de Beauce où il fera campagne en soirée.

Dimanche: le premier ministre, M. Clark, visite Sept-Îles au Québec et passe la nuit à Saint-Jean, N.-B.

M. Trudeau se repose à Ottawa.

M. Ed Broadbent enregistre des messages à Toronto puis s'envole vers Vancouver où il passe la nuit.

M. Fabien Roy parle à Montmagny, Saint-Eleuthère et Rivière-du-Loup.

Trudeau craint l'impact des politiques conservatrices sur l'économie canadienne

PETERBOROUGH, Ont. (PC) — Le chef du Parti libéral du Canada, M. Pierre Trudeau, a déclaré hier que les politiques énergétiques et budgétaires du gouvernement conservateur auraient pour résultat d'affaiblir l'économie ontarienne. Prenant la parole à Peterborough, M. Trudeau a déclaré que l'on devrait se servir de ces politiques comme d'un instrument de

croissance économique et non pas comme d'une "matraque". En proposant de relever le prix du pétrole à 85 pour cent du prix américain, les conservateurs minent les avantages concurrentiels dont jouit l'économie ontarienne, a affirmé M. Trudeau. "Je ne sais pas si c'est par ignorance ou par faiblesse à l'endroit d'autres régions que les conservateurs ont

choisi cette voie, mais nous devons arrêter cette folie", a-t-il lancé.

Nous avons besoin d'une Ontario forte, a-t-il dit, et le Parti libéral a, par le passé, protégé les intérêts de cette province et continuera à le faire. Le leader libéral a concentré ses attaques hier contre le budget du gouvernement Clark, disant qu'il est injuste pour la popula-

tion à bas et moyens revenus et qu'il est restrictif à un moment où l'économie a besoin d'être stimulée. M.

Trudeau devait donner une entrevue au réseau de télévision Global plus tard dans la journée et n'avait rien à

l'horaire pour la soirée. Aujourd'hui, il continue sa campagne dans le Nord de l'Ontario, à Sudbury.

Fabien Roy s'en prend aux "vieux partis" pour le déclenchement des élections

VANCOUVER (PC) — Heureux de "mettre enfin le pied dans la seule province du pays dirigée par un gouvernement du Crédit social", M. Fabien Roy a amorcé hier à Vancouver la dernière étape de sa tournée électorale de quatre jours dans l'Ouest canadien.

A sa descente d'avion, le leader du Parti Crédit social du Canada s'est adressé à la presse locale pour dénoncer le déclenche-

ment, "par les vieux partis", d'élections fédérales prématurées. "Il en coûtera encore \$50 millions aux contribuables canadiens pour

permettre aux conservateurs, aux libéraux et aux néo-démocrates de se lancer de nouveau de la boue sur la place publique, a-t-il affirmé dans cette langue qu'il appelle désormais son anglais de Molière.

Seul le Crédit social aborde les vrais problèmes, comme celui de la concentration aux mains d'étrangers de plusieurs secteurs

Nouveau! Individuel Pour tous!
Termes de 1 à 10 ans, au choix. Jusqu'à **12.65%**

- Dépôt à compter de \$200.
- Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres
- Aucune obligation de souscrire à chaque année

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER

En février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h les jeudis et vendredis, jusqu'à 16h30 le samedi.

SSQ
Mutuelle d'assurance-groupe

Siege social:
2525, boul. Laurier,
Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6

Tél:
Québec 651-7000
Montréal 384-8150
Rive-Sud-Estrie 651-3300



collège de sherbrooke

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

GESTION DES AFFAIRES

en collaboration avec

La Chambre de Commerce de la province de Québec
Les Chambres locales
La Banque fédérale de développement (B.F.D.)
Conseil régional du développement (C.R.D.)
La Maison de l'industrie
Le Ministère de l'Industrie et du Commerce
Les commissariats industriels.

Une soirée d'information aura lieu le 12 février au pavillon 2 du Collège de Sherbrooke à 19h. au local 52-101.

Un soir par semaine pendant dix (10) semaines, les cours débutent le LUNDI, 25 février à 19h.

Date limite d'inscription: 15 février 1980

Coût pour chaque cours: 13\$ (inscription 5\$, volume 8\$)

Liste de cours

cours	endroit	Sherbrooke	Magog	Richmond Asbestos	Lac-Mégantic Lac-Drolet	Coaticook
Comment lancer une entreprise		lundi	lundi	lundi	lundi	lundi
Administration du commerce de détail		lundi	lundi	lundi	lundi	lundi
Tenue de livres et comptabilité		mardi	mardi	mardi	mardi	mardi
Marketing		mardi				
Psychologie de la vente professionnelle		mercredi				

Découper et faire parvenir à:
Secrétariat de l'éducation des adultes
475, rue Parc
Sherbrooke,
J1H 5M7
Tél.: 563-3150,
poste 157-158

Nom:.....Prénom:.....
Adresse:.....
.....Code postal.....
Téléphone: rés.:.....bureau:.....
Nom de l'entreprise:.....
Occupation:.....
Cours choisi.....Endroit du cours.....



EN VEDETTE CAROLINE FARELL

du mardi au samedi à compter de 20h.

3200 King ouest, Sherbrooke 567-3941

SÉLECTION OFFICIELLE
CANNES/1979
MONTREAL/1979
TORONTO/1979
MOSCOU/1979

POUR TOUS

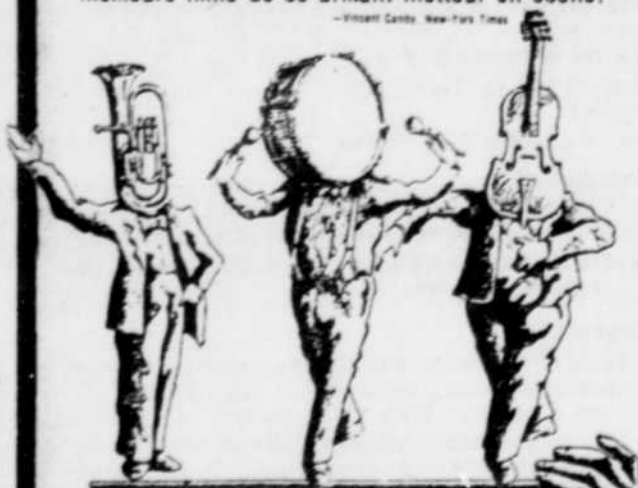
"CE FILM FIGURE DÉJÀ PARMIS LES CHEFS-D'OEUVRE DE FELLINI.

"Une oeuvre pleine de subtilités, profondément poétique et parfaitement maîtrisée."

-Luc Perreault (La Presse)

"GLORIEUSEMENT DRÔLE... si profond, si humain et spirituel... 'Répétition d'orchestre' est l'un des meilleurs films de ce brillant metteur en scène."

-Vincent Canby, New York Times



LE DECLIN DE L'OCCIDENT EN DO MAJEUR

VICTOR LOEWY PRÉSENTE

Federico Fellini

V.O. S.T. FRANÇAIS

PROVA D'ORCHESTRA
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE

3-4-5 février — 19 h 30 et 21 h 30



SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

475, rue Parc
Sherbrooke
J1H 5M7

OUVERT LE DIMANCHE

de 11 h a.m. à 5 h p.m.

NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU

SURVEILLEZ NOS
SUPER SPECIAUX
DU DIMANCHE
Dans La Tribune du samedi

NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU

ESCOMPTE DE 20%
SUR TOUS LES COSMETIQUES

CIGARETTES

Régulier ou
King Size



\$7.49

(Limite 3 par client)

**COUCHES TODDLER
"PAMPERS"**



INCROYABLE!

5 RASOIRS **5¢**
BIC POUR

Vous payez.....55¢

Moins coupon de.....50¢

VOTRE COUT NET 5¢

**DENTIFRICE
"CREST"**

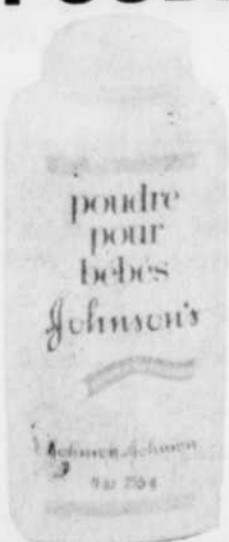
150 ml



**GANTS DE
CAOUTCHOUC**



**POUDRE JOHNSON
POUR BÉBÉS**
Boîte 9 oz



**SHAMPOING
PHARMAVIE**
900 ml



33 1/3 de rabais sur
MONTRES TIMEX

SUPER SPÉCIAUX EN VIGUEUR LE DIMANCHE 3 FÉVRIER 1980 SEULEMENT



Pour des raisons incontestables, certains produits peuvent ne pas être disponibles durant la période de la vente. Si un article vient à manquer, demandez un coupon de garantie de prix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur le dimanche 13 janvier 1980.

Claude Meilleur
PLACE BELVEDERE
460, Belvédère Sud



Jean Allaire
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050, boul. Portland



SERVICE
PHARMAPRIX®

Les vendeurs d'autos demandent un coup de pouce

QUEBEC (PC) — Les concessionnaires d'autos du Québec ont demandé au gouvernement québécois, d'imiter l'Ontario et d'abolir, pour au moins un mois, la taxe de vente sur les autos et les camions inventés de modèles 1979.

Ils invoquent pour cela deux raisons: d'abord les inventaires des concessionnaires du Québec sont à peu près aussi élevés que ceux de l'Ontario. Ensuite, les marchands d'autos du Québec verront leur clientèle aller acheter en Ontario et subiront des préjudices graves si le Québec n'adopte pas une mesure semblable en même temps que l'Ontario.

Le texte du télégramme, qu'ils ont fait parvenir au premier ministre René Lévesque et dont copie a été envoyée au ministre des Finances Jacques Parizeau, a été rendu public hier au congrès des concessionnaires d'autos qui se déroule à Québec.

Au cours de ce congrès, l'Association provinciale des marchands d'automobiles du Québec a changé son nom pour celui de Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec.

L'Ontario vient d'annoncer qu'elle a aboli, pour le mois de février seulement, la taxe de vente sur les véhicules de modèles 1979. En Ontario, la taxe de vente s'élève à 7 pour cent.

Forum sur l'ÉNERGIE

MONTREAL (PC) — Le Front commun pour un débat public sur l'énergie, qui regroupe un soixantaine d'organismes oeuvrant dans des domaines connexes à l'énergie, réclame du gouvernement du Québec qu'il organise, dans les plus brefs délais, un forum sur la question énergétique.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le porte-parole du groupe, M. Pierre Lacombe, a dit que cette consultation publique permettrait de mieux éclairer la population sur la crise actuelle de l'énergie et d'élaborer une véritable planification dans la mise en valeur des sources d'énergie.

Pendant les deux ans que devrait durer ce débat, le Front commun propose la tenue d'un moratoire sur le développement de l'énergie nucléaire et les projets de construction de barrages hydro-électriques, dont les travaux n'ont pas encore débuté.

Finir les routes en construction

QUEBEC (PC) — Tout en intervenant énergiquement pour favoriser le transport en commun, le ministre québécois des Transports compte investir durant les prochaines années pour compléter le réseau autoroutier actuel et procéder à une amélioration des réseaux locaux.

M. de Belleval a par ailleurs annoncé que son ministère avait décidé de couper de moitié les pénalités



Denis De Belleval

imposés aux entrepreneurs lorsque le béton utilisé ne répond pas exactement aux normes du devis.

Il a également fait savoir que le ministère procéderait au cours des prochaines semaines à une réévaluation de ce système de pénalités, qui est en vigueur depuis l'automne 1977.

LOUEZ de TOUT
569-9548

LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

2456 ouest, rue King

Machine à laver les tapis à la vapeur

Agent autorisé Honda pour générateurs pompes à eau, etc.

M-107



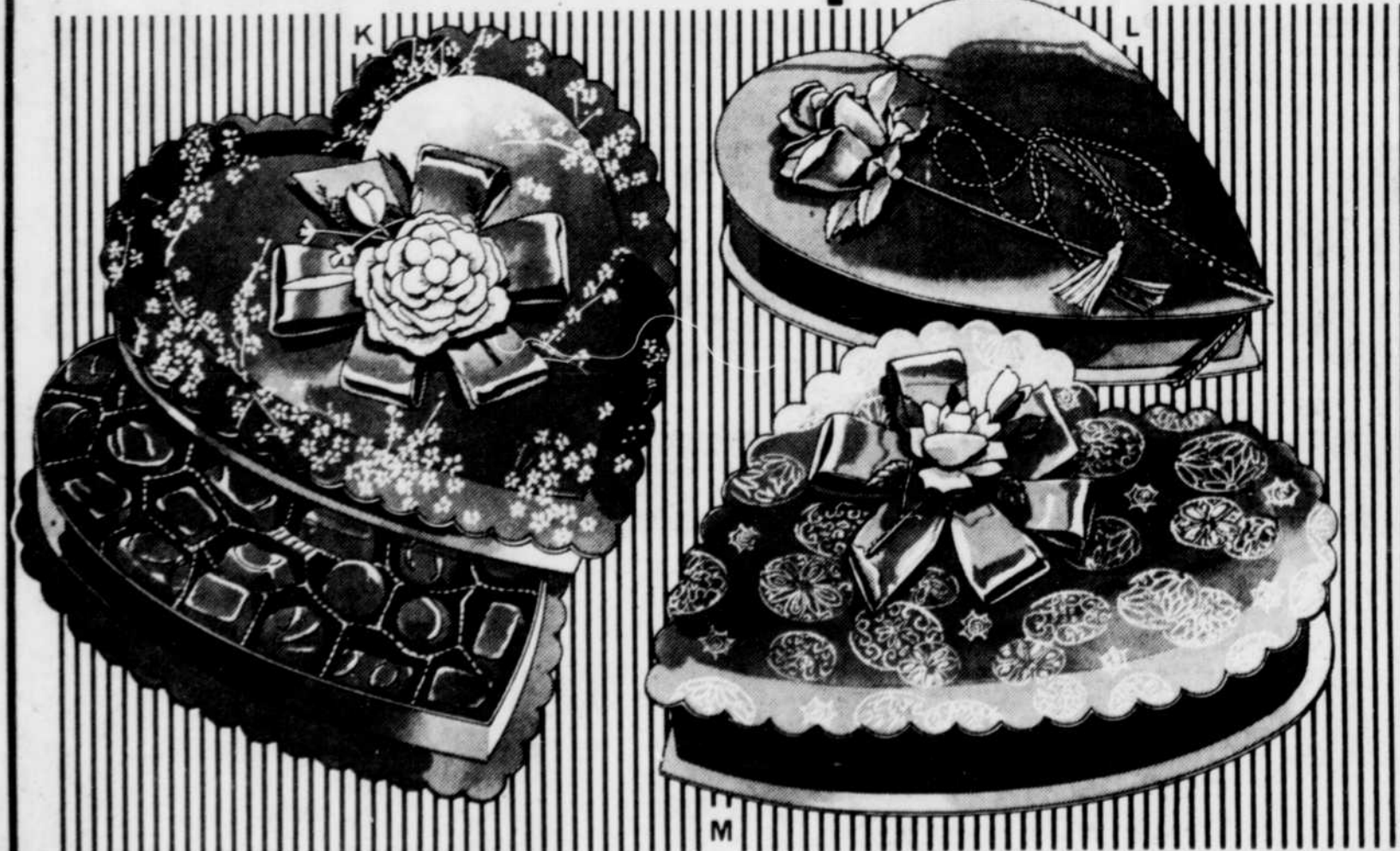
40% de RABAIS

Toutes les chaînes et tous les bracelets sont en argent sterling aspect or

Description des articles	Prix courants Woolco, chac.:	Prix spéciaux Woolco, chac.:
A. Chaîne 15 po., à maillons plats, taillée au diamant	8.00	4 ⁸⁰
B. Chaîne vénitienne 15 po., taillée au diamant	8.50	5 ¹⁰
C. Chaîne 18 po., à maillons plats, taillée au diamant	9.50	5 ⁷⁰
D. Chaîne vénitienne 18 po., taillée au diamant	12.50	7 ⁵⁰
E. Ravissante chaîne 18 po.	7.50	4 ⁵⁰
F. Chaîne 24 po., à maillons plats, taillée au diamant	11.75	7 ⁰⁵
G. Chaîne vénitienne 24 po., taillée au diamant	16.50	9 ⁹⁰
H. Magnifique chaîne 24 po.	9.50	5 ⁷⁰
J. Bracelet vénitien 7 1/4 po., taillé au diamant	6.25	3 ⁷⁵
(Hors photo) Bracelet 7 1/4 po., à maillons plats, taillé au diamant	5.50	3 ³⁰



Des sucreries pour votre valentine...



Boîtes de chocolats variés

K. Un régal chocolaté offert dans une boîte en forme de coeur recouverte d'un imprimé fleuri blanc sur fond rouge, or ou rose avec ruban et fleur assortis.

Boîte de 300 g, chac.:

7⁷⁹

L. Des chocolats au lait fourrés d'essences variées, vendus dans un coeur rouge satiné orné d'une rose en relief et d'un cordon et pompon blancs. Un cadeau spécial pour elle!

Boîte de 300 g, chac.:

8⁸⁹

M. Boîte de chocolats "moirs". De délicieux chocolats dans une boîte en forme de coeur, et décorée d'une fleur magnifique.

Boîte de 150 g, chac.:

3³⁹

pour faciliter vos achats



Prix des bijoux en vigueur jusqu'au samedi 9 février ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.
Prix des chocolats en vigueur jusqu'au jeudi 14 février ou jusqu'à épuisement des stocks.



PLAZA ROCK FOREST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h. à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h. à 21h. SAMEDI: de 9h. à 17h.

4857, boul. Bourque, Sherbrooke



ENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GÔTER FRUGAL OU UN COPIeux REPAS!

Participez au grand concours BUDGET-SANTÉ 124 GRANDS PRIX valant au total \$132,000.00 À GAGNER

1^{er} PRIX
UNE ROULOTTE MOTORISÉE
"MÉRITE" DE CITATION

LONGUEUR: 25' * MODÈLE DE LUXE
VALEUR APP.:

\$32,000.00

PLUS:

\$100,000.00

EN ARGENT!

1 PRIX DE \$ 10,000.00
2 PRIX DE \$ 5,000.00
40 PRIX DE \$ 1,000.00
80 PRIX DE \$ 500.00



**POUR LA SANTÉ
DE VOTRE FAMILLE...
ET CELLE DE
VOTRE BUDGET,
COLLECTIONNEZ
LES NOUVEAUX CAHIERS
BUDGET-SANTÉ
DE MONIQUE CHEVRIER,
C.N.D.**

*** SES SECRETS
* SES TECHNIQUES
* SES MENUS COMPLETS
EN TOUT, 9 LIVRETS
DIFFÉRENTS!**

**GRATUIT: UN LIVRET PAR SEMAINE
DU 4 FÉVRIER AU 5 AVRIL 1980
DEMANDEZ LE À VOS MAÎTRES ÉPICIERS...**



EN MONTRÉAL
CHEZ
RAYMOND LEBLANC
LAVAL, QUÉBEC.

Règlement du concours "Budget-Santé"

1. Ce concours s'adresse à tous les habitants du Canada, à l'exception des employés (et de leurs proches parents) de Métro-Richelieu Inc., des marchés Métro, des marchés Richelieu, de leurs agences de publicité et du jury. Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, ont été payés.
2. Pour participer à ce concours, il suffit d'inscrire à la main vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le bon de participation que vous trouverez au verso des livrets "Budget-Santé", dans les annonces journalières des marchés Métro et des marchés Richelieu, ou sur un facsimilé de bon de participation mesurant au maximum 3" x 5 1/2", et de le déposer dans l'une des boîtes prévues à cet effet chez n'importe quel marché Métro ou marché Richelieu. Aucun achat requis.
3. Ce concours débute le 4 février 1980 et se termine le 5 avril 1980. Les coupons doivent être déposés dans les boîtes avant la date de clôture du concours, fixée à 18 heures, le 5 avril 1980, pour être valides. Une personne peut participer autant de fois qu'elle le désire.
4. Le tirage au sort se fera par un jury indépendant parmi tous les coupons qui auront été déposés dans les boîtes. Le tirage s'effectuera le 26 avril 1980, à 15 heures, aux bureaux de Jardin Mente, 11671, boulevard Albert Hudon, Montréal Nord, Québec. Pour gagner, les participants dont les coupons auront été tirés au sort devront répondre correctement, et

dans un laps de temps donné, à une question faisant appel à leurs connaissances. Un seul prix sera décerné par personne ou par famille. Toute décision du jury est sans appel. Un prix doit être accepté comme tel. Les prix seront livrés aux gagnants. Les gagnants consentent à ce que leurs noms et photographies soient éventuellement utilisés à diverses fins publicitaires relatives au concours. Un litige quant à la conduite et à l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et courses du Québec.

5. Les prix offerts totalisent environ \$132,000.00 et sont constitués comme suit: premier prix: une luxueuse roulotte motorisée "Mente" de Citation (longueur 25'), comprenant air climatisé, radio, lumadome, porte-bagages, etc. Taxes et plaques minéralogiques sont incluses (Valeur: environ \$32,000.00). Second prix: \$10,000.00 en argent. Deux troisièmes prix: \$5,000.00 en argent. Quarante quatrièmes prix: \$1,000.00 en argent et quatre-vingt-cinquièmes prix: \$500.00 en argent. Valeur totale des prix: environ \$132,000.00.

6. Les noms des gagnants seront publiés dans les journaux. Pour en recevoir la liste, veuillez envoyer une enveloppe affranchie et préadressée dans les six mois qui suivent la date de clôture à:

Concours "Budget-Santé"
Métro-Richelieu Inc.
10871, rue Salk
Montréal, Québec
H1G 4Y2

